

SO COOPERATION

Nouvelle-Aquitaine

RÉSEAU RÉGIONAL MULTI-ACTEURS DE NOUVELLE-AQUITAINE
POUR LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

DOSSIER
LES TRANSITIONS

DOMINIQUE POTIER

Une terre en commun
à partager et à protéger !

INFOGRAPHIE

La neutralité carbone, une
étape nécessaire pour
une transition écologique
internationale

TÉMOIGNAGES

en Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE



Les Transitions

Dossier

P.10



Une terre en
commun à partager
et à protéger

Interview

P.20



La neutralité
carbone, une
étape nécessaire
pour une transition
écologique
internationale

Infographie

P.22



TÉMOIGNAGES

en Nouvelle-Aquitaine

P.30

REVUE DU RÉSEAU N°3 - LES TRANSITIONS

Comité de rédaction Centraider, Lianes Coopération, Gescod, Pays de la Loire Coopération Internationale, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Territoires Solidaires, Yvelines Coopération internationale et développement • **Contributeurs nationaux** Véronique Bordes, Franck Lecocq, Sarah Marniesse, Pays de la Loire Coopération internationale, Dominique Potier, Yvelines Coopération Internationale et Développement • **Contributeurs régionaux** La Communauté d'agglomération de La Rochelle, Pierre-Jean Roca, Matthieu Brun, Léonore Moncond'hui, Limoges Métropole, Comité des jumelages d'Angoulême, Initiative Développement, World Impact Summit, CYCL'EAU • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Flickr, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com • **Remerciements** Francq Lecocq, Dominique Potier, Jean-Marie Tétard, Marion Leriche • **Elaboration de la revue** Equipes de Centraider, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération Internationale, Lianes Coopération, Gescod, Territoires Solidaires, Yvelines Coopération internationale et développement • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau, Lisa Reigner • **Visuel de couverture** unsplash.com • **Directrice de publication** Rokhaya Diagne, chargée de mission à SO Coopération / r.diagne@socooperation.org • **Imprimeur** 1PRIMEDOC (Bordeaux) • **Contact** contact@socooperation.org

www.socooperation.org

SO COOPERATION est une association loi 1901 soutenue par l'Etat français et par :



L

es transitifs, Ou comment « dénouer » le nœud Gordien

Aborder la transition, c'est parler d'un concept, un sujet, une méthode qui circule de plus en plus dans les

conversations, dans les médias ou encore dans les plans d'action de nos organisations. Alors quoi de plus normal que de mettre en avant – et au pluriel – « les transitions » dans ce nouveau numéro. Vous vous apprêtez à ne pas lire la suite de cet édito tant les dimensions connexes apparaissent déjà dans votre esprit ; transition écologique, lutte contre le réchauffement climatique, crise énergétique, fin du monde, fin du mois etc. Oui ! Mais arrivent aussi pêle-mêle des « solutions » ; plus de solidarité internationale, agir à son échelle, préserver les biens communs, moins se déplacer, favoriser les trajectoires bas carbone, consommer local etc. Un autre monde est **possible nécessaire** ! Mais ça vous le saviez déjà ? Non ?! Alors organisons le débat.

Lire cette revue c'est déjà être dans une certaine acointance avec les auteurs et se dire d'une certaine façon : « Ok, j'ai compris qu'il fallait changer. C'est inévitable, mais pas tout ou pas tout de suite, cela se doit être progressif non ? ». En effet, ce n'est pas une révolution copernicienne qui tinte à l'oreille quand on parle de transition mais la musique du changement, incrémentale, à la manière du Colibri de Pierre Rabhi. Si vous êtes arrivé jusque-là dans votre lecture, partageons une première conclusion : la prise de conscience de la nécessité d'une transition de nos comportements face aux crises, multiples et interreliées (sociale, sanitaire, climatique, géopolitique etc.) semble un fait acquis. Si, soyons optimiste. Les transitions sont nécessaires ; nécessité fait loi, fin du débat. Non, ne soyons pas jusqu'au boutiste. Là, aussi nous sommes dans un entre-deux.

Transitions alors. Vers où ? Et comment ? Un peu méthode avant de vous plonger dans la lecture des articles. N'avez-vous pas remarqué comment les mots « crise », « résilience » et « transition » semblent dialoguer naturellement désormais ? Nous n'identifions plus des ruptures dans le temps, des sortes d'avant/après comme se plaisent à le faire les historiens (ex : avant/après 1989) ou s'essaient les journalistes (Le fameux Monde

”

Un autre monde est possible nécessaire !

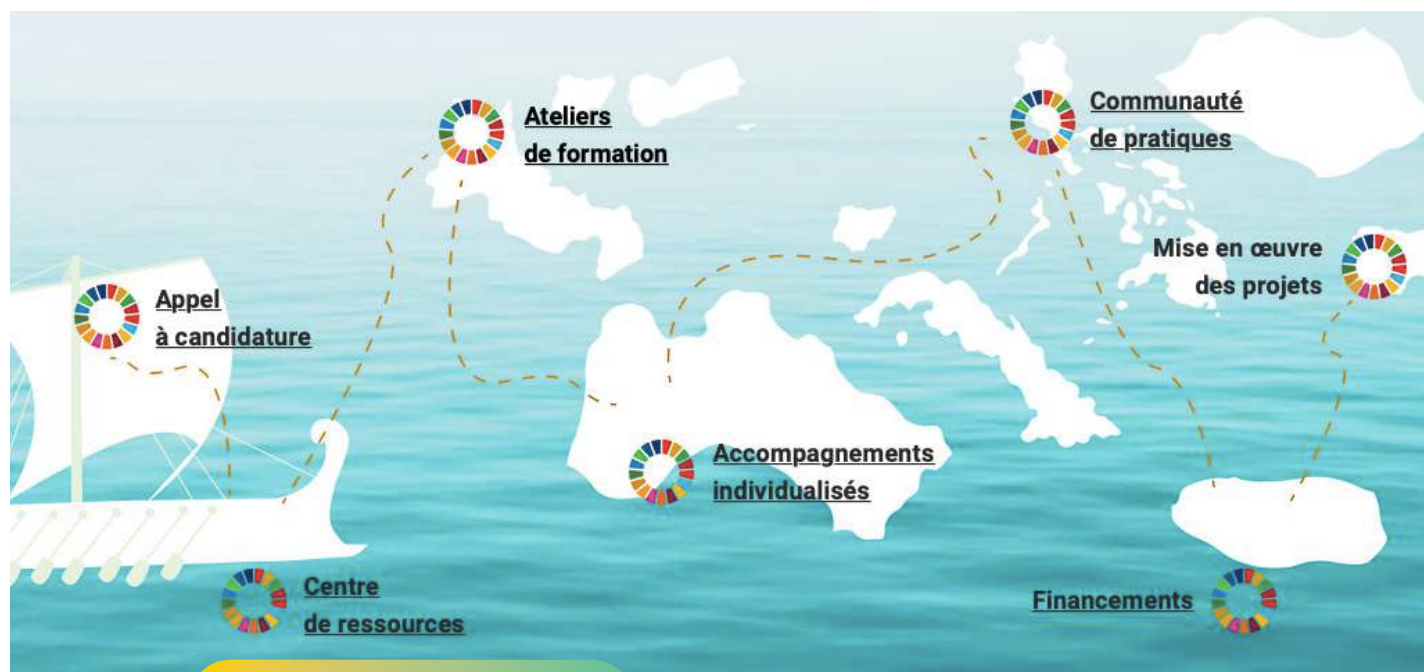


d'avant et après la Covid !). Tout est mouvement désormais. Des mouvements qui sont plus complexes, plus diffus et sur des temps longs qui confèrent une dimension tentaculaire à la compréhension de ce qu'on nommait jusqu'à lors trop simplement une « question » ou un « problème » (social, environnemental, politique etc). La « crise », au pluriel ou non, s'installe dans un continuum de temps. Pas de début, pas de fin, « On vit avec ! » pourriez-vous dire. Plus de problèmes et plus de solutions, désormais aux crises répondent les transitions. Pourtant, comme nous le rappelaient E. Morin, « cette notion de **crise**, en se généralisant, s'est vidée de l'intérieur. À l'origine, *krisis* signifie décision : c'est le moment décisif dans l'évolution d'un processus incertain qui permet le diagnostic. Aujourd'hui, **crise** signifie indécision : c'est le moment où, en même temps qu'une perturbation surgissent les incertitudes. ». Est-ce que parler de « transition » ou de « résilience » c'est poursuivre cette confusion ? La crise n'est plus un moment de décision ; la résilience, une adaptation aux incertitudes ; et la transition, la poursuite d'un processus incertain. Décider est-il devenu trop radical ou trop clivant pour que nous soyons ainsi obligés de transiger de manière permanente ? Est-on le produit de notre époque à transiter ainsi sans fin ? La méthode serait-elle désormais de « dénouer » le nœud gordien ?

Soyons plutôt « transitif » dans la méthode. Une nouvelle grammaire de nos interdépendances qui assume qu'aucune action ne se suffit à elle-même et qui désigne notre aptitude à accepter la complémentarité avec d'autres initiatives ; ou encore une règle de mathématique qui relie tous les éléments d'un ensemble ; ou plus simplement encore un « tout est lié » qui doit animer nos réflexions et nos actions. Réfléchissons ainsi, en démocrates que nous sommes, mais par pitié, décidons !

Sans transition, bonne lecture !

Franck Fortuné > Directeur de SO Coopération



VIE DU RESEAU

Photo : Schéma
SO Coopération

ODD-YSSÉE

Expérimenté dans le cadre du programme RECITAL ODD porté par la CIRRMA et soutenu par l'AFD, le dispositif ODD-yssée a redémarré depuis juillet 2022.

A la suite d'une capitalisation du premier dispositif, ODD-yssée évolue pour mieux s'adapter aux besoins et attentes du territoire.

Ainsi, ODD-yssée affirme son identité d'incubateur de projets ayant pour focale la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable en Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- Conforter une large mobilisation citoyenne en faveur de l'atteinte des ODD par les méthodes de l'éducation populaire et de l'animation territoriale ;
- Favoriser l'appropriation des caractères propres aux ODD pour des publics larges ;
- Inciter les différentes catégories d'acteurs (collectivités, associations, entreprises, universités...) à collaborer ;

- Contribuer à l'essaimage des bonnes pratiques par la capitalisation et la valorisation des résultats des projets ;
- Consolider les bonnes pratiques et les mutualiser au sein d'une communauté de pratiques ODD.

En 2022, le dispositif confirme sa fonction d'incubateur en proposant un appui renforcé de quatre mois aux porteurs de projets ayant candidaté à l'incubateur. Cet appui comprend :

- 6 sessions de formations élaborées avec des professionnels ;
- Des accompagnements individuels et personnalisés en fonction des besoins avec des professionnels du secteur ;
- Des ateliers de mise en réseau.

Les accompagnements et les temps de mise en réseau se poursuivront selon les besoins pendant toute la durée de la mise en œuvre des projets à la suite de cette première période de 5 mois. Un soutien financier pourra être accordé selon les projets et besoins des structures incubées.



Retrouvez le dispositif
ODD-yssée sur socooperation.org



VIE DU RESEAU

Photo : Pixabay

OBSERVATOIRE RÉGIONAL

SO Coopération confirme sa mission de centre de ressources sur la coopération, la solidarité internationales et les Objectifs du développement durable. Un Observatoire régional a été mis en place afin de fournir des informations sur les acteurs, les projets, les pratiques et les dynamiques territoriales qui contribuent à la réalisation des ODD. Grâce à des collectes de données quantitatives et qualitatives à travers l'identification des acteurs et des projets, leur référencement, les enquêtes et les entretiens, l'Observatoire régional produit des publications (études, baromètres, panoramas, diagnostics) qui permettent de mieux connaître le secteur, ses enjeux et ses dynamiques. Un des objectifs de l'Observatoire est aussi de valoriser les initiatives des acteurs néo-aquitains et de partager leurs expériences.

Référez vos structures dans l'annuaire des acteurs et améliorez la visibilité de vos projets

So Coopération met à votre disposition, un espace pour améliorer la visibilité de vos projets. Vous pouvez enregistrer vos projets et partager vos expériences à travers notre Observatoire régional.

Accédez à votre espace, ajoutez votre projet et apparaissez dans le panorama des projets de coopération internationale menés par les acteurs néo-aquitains.



Retrouvez le dispositif
Rendez-vous sur socooperation.org/annuaire-des-membres/





Programmation
Evenementielle 24HWMN

VIE DU RESEAU

24H DE LA VIE D'UNE FEMME



Photo :
© Uwe Krejci / DigitalVision /
via Getty Images

En 2022, SO Coopération, Ars Anima et Cap Sciences ont mis en place en partenariat un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour permettre aux acteurs de Nouvelle Aquitaine de créer et de mettre en œuvre des actions d'éducation et de sensibilisation à l'égalité femme-homme, articulé autour du spectacle 24h de la vie d'une femme.

Un dispositif mis en œuvre dans le cadre du programme RECITAL ODD

Dans le cadre de ce programme, soutenu par l'AFD et la CIRMA, SO Coopération, Cap Sciences et Ars Anima déploient ce dispositif depuis mars 2022. Celui-ci permet de promouvoir les actions portées par des acteurs en Nouvelle Aquitaine sur des thématiques en lien avec le spectacle 24h de la vie d'une femme et plus particulièrement sur l'ODD5 "Égalité entre les sexes". La programmation apporte une dynamique importante pour faire résonner les messages de l'exposition en local et à l'international.

L'exposition-spectacle vise à sensibiliser le grand public, et tout particulièrement le public jeune et scolaire, aux inégalités entre les femmes et les hommes aujourd'hui et à travers le monde. Le spectacle vous invitera à vous glisser dans la peau de l'une des 6 femmes, Abi, Aouda, Shayda, Juanita, Vandana et Marie en Asie, Afrique, Europe et Amérique Latine !

Un dispositif artistique et pédagogique original de sensibilisation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes que le grand public a pu découvrir pendant plusieurs semaines.

24h de la vie d'une femme est un projet qui nous concerne tous, femmes et hommes, et qui ouvre la voie d'un engagement collectif avec et pour les femmes.

Les actions lauréates du dispositif ont été menées par : Le Carrefour des Cultures, La Compagnie Coup de Foudre, Les Orchidées Rouges, CIDFF Gironde, L'Burn, Collectif Actions Solidaires, C Koi ça, L'IRD (Institut de Recherche de Développement), La Maison des Femmes de Bordeaux, et Libre Vue.

DISPOSITIFS ISI-JSI VVV-SI

Depuis 2022, SO Coopération co-porte la coordination régionale des dispositifs de soutien à la mobilisation des jeunes dans la solidarité internationale du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) en Région Nouvelle-Aquitaine. Ces dispositifs sont financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Au niveau de la coordination régionale, SO Coopération a pour rôle de :

- Promouvoir et mieux faire connaître les dispositifs
- Renforcer les capacités des porteurs de projets et des parrains
- Appuyer à l'instruction et la sélection des projets au plan régional
- Animer et mettre en réseau une communauté régionale
- Valoriser la dynamique territoriale

Deux dispositifs Fonjep soutiennent les initiatives pour la solidarité internationale et la jeunesse. Ils s'adressent aux associations.

Dispositif Initiative pour la solidarité Internationale (ISI)

Ce dispositif permet d'obtenir une subvention de 4 000 € maximum pour un projet d'éducation à la solidarité internationale, à l'interculturalité et à l'engagement citoyen porté auprès des jeunes (jusqu'à 30 ans).

Les jeunes doivent être au cœur de l'action, en tant qu'acteurs de la co-construction du projet et/ou en tant que bénéficiaires d'actions d'éducation et de sensibilisation.

Programmes «Jeunesse et Solidarité Internationale» (JSI) et «Ville, Vie, Vacances et Solidarités Internationales» (VVV-SI)

Ces deux dispositifs visent à favoriser la rencontre interculturelle entre des jeunes français et

jeunes d'un pays partenaire autour de la réalisation de projets communs de solidarité internationale, que ce soit à l'étranger ou en France.

Les subventions accordées aux projets peuvent aller jusqu'à 8500 €.

L'objectif est de permettre aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et d'agir ensemble autour d'activités collectives, solidaires et durables.

Quatre sessions sont organisées par an.

Les échanges culturels
et la solidarité internationale ?

C'est ISI !



Pour toutes informations contactez :
a.godin@socooperation.org

CONGÉ DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (CSI)

Photo :
mission Madagascar,
volontaire accueilli par
l'association Mitsinjou



Le Congé de Solidarité Internationale (CSI) s'adresse à des salariés ou agents publics en activité et leur permet de participer à une mission d'entraide à l'étranger avec l'accord de leur employeur, durant leurs congés.

Il s'agit pour les salariés et les agents publics de mettre à disposition d'une association, d'une structure ou ONG leurs compétences personnelles et professionnelles. Les missions ont lieu dans les pays du Sud, et durent entre 2 et 4 semaines.

Les entreprises et les collectivités de la région Nouvelle-Aquitaine sollicitent l'IFAID Aquitaine pour un accompagnement dans la mise en œuvre du CSI en interne, pour leurs salariés et agents. Un partenariat est ainsi créé entre l'entreprise/collectivité et l'IFAID Aquitaine.

Les missions sont effectuées auprès des associations de solidarité internationale basées dans la région Nouvelle-Aquitaine, expérimentées et reconnues dans leurs actions de solidarité à l'international, qui intégreront les salariés, les agents publics à leurs équipes du terrain le temps de la mission.

Différentes thématiques peuvent faire l'objet des missions : éducation, accès aux ressources de première nécessité (eau potable, alimentation, hygiène, santé, etc.), protection de l'environnement, appui du développement agricole, etc...et bénéficier aussi bien aux enfants, jeunes, femmes des milieux urbains et ruraux.

IFAID Aquitaine et SO Coopération : Construisent ensemble les missions pour les futurs volontaires avec les associations néo-aquitaines qui ont besoin de volontaires sur leur terrain d'intervention dans les pays du Sud ; Mettent en lien le salarié / l'agent futur volontaire avec l'association auprès de laquelle la mission sera réalisée ; Le Pôle Volontariat d'IFAID Aquitaine prépare les salariés/agents avant leur départ (accompagnement sur les aspects administratifs, journée de préparation autour de plusieurs thématiques : santé, sécurité, interculturalité, etc...). IFAID Aquitaine assure également un suivi tout au long de la mission et organise le retour.

Cet accompagnement garantit un cadre sécurisé en permettant aux agents d'être encadrés et accompagnés tout au long du processus, de participer à des missions respectant les principes de la solidarité internationale et ayant un réel impact sur les conditions de vie des populations locales.

Si vous êtes une association ou une collectivité et que vous êtes intéressés par ce dispositif, contactez-nous : a.godin@socooperation.org

RETOUR SUR LES ASSISES DES RRMA À ORLÉANS - 29 SEPTEMBRE 2022

Le 29 septembre 2022 se tenaient les Assises des RRMA à Orléans. Au sortir d'une journée de réflexion sur les enjeux d'une coopération et d'une solidarité internationales à l'échelle des territoires, nous pouvons désormais partager, avec nos partenaires, une histoire commune.

Si nous devons ici, pour l'exercice, marquer nos esprits et mieux baliser l'analyse à venir sur la place et le rôle des territoires dans la Coopération et la Solidarité Internationales, retenons ces trois questions :

D'où venons-nous ?

Les réseaux de coopération et de solidarité internationales sont nombreux ; thématiques, sectoriels, géographiques... pourtant peu d'entre eux prennent pour assise un "territoire", non pas comme la destination des actions qu'on projette (on ne travaille pas "sur" un territoire), mais compris comme un écosystème d'acteurs agissant (nous travaillons "à partir d'un territoire").

Les réseaux qui se sont réunis le 30 septembre pour ces premières assises ont résolument réaffirmé le caractère territorial et multi-acteurs de leurs activités.

Une logique de réseau qui, comme cela a été discuté lors d'une première table ronde, permet d'abord une plus grande reconnaissance de la multitude des acteurs mais aussi une meilleure concertation.

Une logique de réseau qui s'exprime, par essence, différemment selon les territoires comme illustré sur une deuxième table ronde.

Mais une logique de réseau qui demande un travail d'articulation avec nos partenaires nationaux qui doit se faire dans le respect de cette diversité.

Tous les RRMA animent leur territoire, accompagnent les projets,

mettent en réseau les différents acteurs de la CSI, travaillent sur les questions de jeunesse, de mobilité, d'éducation à la citoyenneté, d'environnement, d'ESS, de migration... alors les RRMA sont-ils des acteurs de l'aide au développement? De l'éducation populaire? De la coopération décentralisée? Certainement tout cela à la fois, exprimé sous différentes facettes selon les territoires.

Les RRMA comme SO Coopération, regroupés à la Conférence Inter-régionale des RRMA (CIRRMA), sont forts de près de :

- Près de 100 salariés
- Présents sur plus d'une vingtaine d'antennes régionales
- Plus de 180 collectivités membres
- Plus de 130 jours de formation proposés aux acteurs des territoires
- Près de 33 projets portés en consortium, avec une diversité de projets (sur le volontariat, ou sur la coopération décentralisée)
- Plus de 500 000 € de fonds territoriaux à destination des actions d'éducation populaire...

VIDE DU RESEAU

Où allons-nous ?

Récemment, alors même que nous étions épris de certitudes dans notre combat contre les méfaits de la mondialisation, dans notre solidarité avec les pays du Sud, dans la professionnalisation de notre secteur, dans le fait que l'efficacité de l'aide au développement était la seule boussole de nos actions (depuis la déclaration de Paris en 2005), voilà que les questions internationales s'invitent à notre table avec un angle tout autre :

D'abord, il y a l'adoption des Objectifs de Développement Durable en 2015 ; tout à coup, il n'est plus question "d'international", c'est-à-dire de Nord et de Sud, mais de "planétaire" (There is no planet B!) avec des enjeux partagés, et des "communs" à promouvoir pour l'ensemble de l'humanité. Si les OMD parlaient aux acteurs de la SI, l'agenda ODD nous projette en 2030 et élargit le tour de table ; environnement, jeunesse, ESS et bien d'autres secteurs prennent un même agenda.

Ensuite, il y a une vieille promesse qui ressurgit : l'Aide Publique au Développement (APD) doit atteindre les 0,7 % du PNB... résolution de 1968 atteinte dans le milieu des années 70 pour les pays du Nord...de l'Europe. La France se lance dans un exercice de rattrapage depuis 5 ans qui se traduit par une ascension forte des trajectoires budgétaires, notamment





des flux financiers transitant par la société civile ; même si le dernier rapport de Coordination Sud sur le sujet montre que l'absorption de cette augmentation est au bénéfice des "happy few" de grosses ONG.

Enfin, alors même que l'Agenda 2030 et cette augmentation de l'APD peinent à se traduire dans les programmes d'actions, notamment à l'échelle des territoires, un soubresaut du vieux monde vient se fracasser à la porte de l'Europe. La guerre. La guerre, cet horizon invisible que les acteurs de la coopération ont la prétention de repousser toujours plus loin. Cette guerre, celle-ci comme les crises sahéliennes, libyennes ou syriennes, ou encore les crises énergétiques, alimentaires, climatiques et bien sûr sanitaires éprouvent les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales.

Dans ce contexte, les territoires prennent leur part. Inexorablement, nous ramassons l'étendard de la solidarité au plus proche de nos concitoyens et de leurs réalités. Face aux enjeux de la mondialisation et des crises actuelles, nous devons réinventer le rôle des réseaux comme SO Coopération. Fidèles à un certain pragmatisme de terrain, pour traiter ces grands enjeux que nous partageons avec nos partenaires dans des grandes rencontres, nous posons une question prosaïque :

Qui fait la vaisselle ?

Tout au long des Assises, les RRMA et leurs partenaires ont évoqué, par des exemples concrets, les actions qu'ils pouvaient mener à un échelon territorial. Plusieurs modèles apparaissent dans nos partenariats : participation à des groupes de travail, à des instances de gouvernance ; partenaires historiques de programmes nationaux (Festisol), prestataire sur certaines dimensions de l'activité, plaidoyer conjoint dans des instances nationales. Toutes ces formes de travail posent la question de l'articulation des RRMA – pris dans leur agenda régional, dans les priorités issues d'un véritable travail de terrain à l'intersection de plusieurs politiques publiques (jeunesse, environnement, ECSI, coopération décentralisée etc) – avec les partenaires et les politiques publiques nationales qui déroulent des plans d'action "pour" les territoires. Ce travail d'articulation s'est illustré sous différentes formes, et pose systématiquement deux questions essentielles :

La gouvernance des projets / programmes / actions qui s'exercent sur les territoires ; le degré de concertation préalable, la possibilité d'en ajuster l'agenda ou les modalités... ou encore les formes administratives que les "partenariats" peuvent prendre ; ce mot valise recouvre à la fois des conventions

d'objectifs, comme de simples prestations de services.

Le modèle économique : évidemment lorsqu'un projet est pensé "pour" les territoires, qu'il s'ajoute voire se superpose à un agenda déjà bien chargé, et parie surtout sur la bonne volonté d'une main d'œuvre locale volontaire pour ne pas dire bénévole, il n'est pas étonnant de voir les acteurs territoriaux, à l'instar des acteurs du Sud, se poser la question de la viabilité économique de ce qu'on fait "pour eux", en "leur nom" sous la bannière de la "participation" et de "l'empowerment local". La critique est acerbe mais on ne peut avoir un discours partagé sur la reconnaissance d'une diplomatie territoriale en faisant l'économie de cette question financière ; nerf de la ... paix!

Pour dépasser ces difficultés, la co-construction de véritables dynamiques partenariales, dans l'élaboration des priorités comme dans la mise en œuvre des projets/programmes, avec rigueur et méthode, ne peut que permettre – non pas simplement de « renforcer », non pas de « reconnaître » la place des acteurs territoriaux – mais d'agir avec ces derniers. Nous retiendrons alors deux mots d'ordre dans cet exercice de méthode ;

Concertation et Cohérence

C'est ainsi que nous relèverons les enjeux d'une diplomatie démultipliée, qui se démultiplie certes par les différents acteurs agissant (multi-acteurs), mais aussi qui se démultiplie par les différentes échelles d'intervention de la Coopération et de la Solidarité Internationales.

Dans ce paysage complexe, SO Coopération réaffirme son rôle d'interface entre les acteurs et les échelles, animé par des valeurs de solidarité, de citoyenneté et de paix, et au service des politiques publiques de coopération internationales.

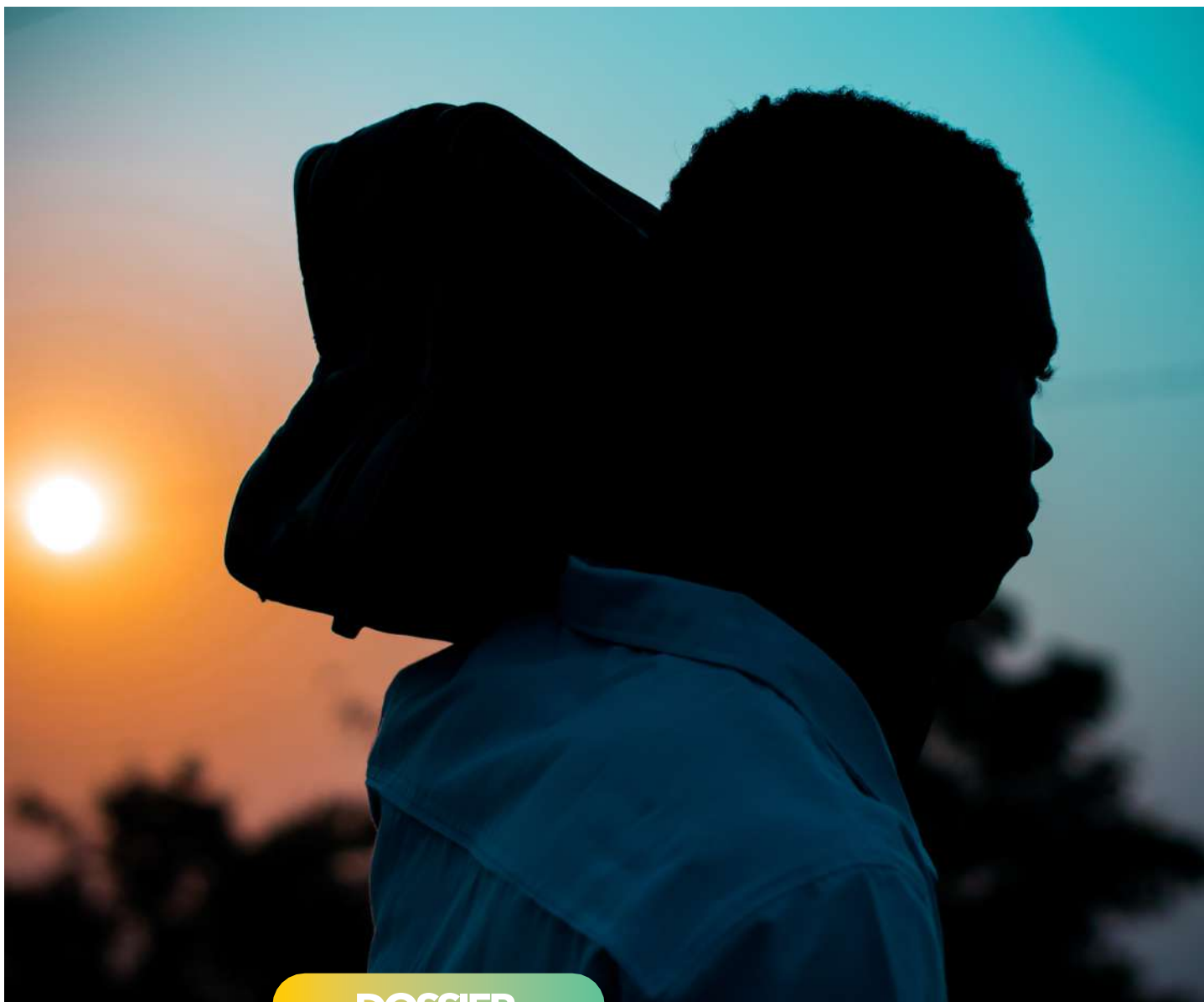
DOSSIER

LES TRANSITIONS



Photo : Unsplash.com





DOSSIER

Photo :
Unsplash.com

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT

QUELQUES ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DU GROUPE III DU GIEC

Franck Lecocq

> Directeur du CIRED et co-auteur du dernier rapport du GIEC

Le groupement intergouvernemental d'étude du climat (GIEC) est une organisation internationale chargée de dresser l'état de la connaissance scientifique sur le changement climatique. Le GIEC publie en particulier tous les 6 à 7 ans un rapport d'évaluation en trois volumes (sciences du climat, impact et adaptation, atténuation). Pour ce faire, il mobilise des scientifiques du monde entier. Tous les rapports du GIEC sont disponibles en ligne www.ipcc.ch.

Le rapport du groupe III du GIEC¹ montre que malgré des politiques climatiques de plus en plus nombreuses, les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'ont jamais été aussi élevées qu'aujourd'hui. Sans réduction des émissions immédiate, massive et rapide dans tous les secteurs – de près de moitié d'ici 2030 – limiter le réchauffement à 1,5°C est hors de portée. Même limiter le réchauffement à 2°C requiert de diminuer les émissions mondiales de 20% d'ici 2030 – sauf à envisager des efforts vertigineux ensuite – et d'atteindre zéro émissions nettes – c'est-à-dire des émissions résiduelles suffisamment faibles pour qu'elles puissent être intégralement compensées par la capture du carbone² – d'ici à 2070.

Pour ce faire, il existe des options de réduction des émissions dans tous les secteurs dont le potentiel combiné permettrait de réduire les émissions de GES de moitié à l'horizon 2030 pour un coût inférieur à 100 USD/tCO₂. Ces options vont de l'introduction de technologies plus propres à des changements dans nos modes d'organisation et dans nos modes de vie. Ce potentiel est global, mais il résulte de l'examen de littératures consacrées à une très grande variété de contextes géographiques. Par exemple, le rapport recense des options de réduction des émissions dans les villes établies de longue date, dans les villes en croissance rapide, dans les villes nouvelles, comme dans des bidonvilles. Chaque secteur et chaque région du monde peut contribuer.

Le partage de cet effort entre pays et régions relève in fine de choix politiques. Le rapport note néanmoins que les émissions par tête restent très différentes d'une région et d'un pays à l'autre. Elles sont ainsi deux fois moins élevées en Afrique et en Asie du Sud qu'en Europe, même si elles sont en croissance rapide. Et à l'intérieur de chaque pays, l'empreinte carbone des différentes couches de la population est très différente, les plus riches contribuant de manière disproportionnée aux émissions. À l'inverse, une part importante de la population mondiale ne



Le partage de cet effort entre pays et régions relève in fine de choix politiques.

dispose pas d'une vie décente, et la littérature scientifique montre que fournir un accès à des services énergétiques modernes de manière universelle n'augmenterait les émissions mondiales de GES que de quelques pourcents au plus. Dit autrement, les objectifs de réduction de la pauvreté et de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne sont pas incompatibles.

Mettre en œuvre à grande échelle les actions de réduction des émissions mentionnées au-dessus requiert de lever de nombreuses barrières, à commencer par celle du financement. Dans de nombreux pays en développement, en particulier, très peu de capital privé et public est disponible pour financer la transition, un enjeu exacerbé par l'impact du COVID sur la dette publique des Etats et par les impacts du changement climatique. Différentes approches pour mieux orienter l'épargne disponible vers les projets « bas carbone » sont explorées dans la littérature, et résumées dans le rapport, par exemple en attachant une valeur aux réductions d'émissions de GES.

Les barrières institutionnelles à la réduction des émissions font aussi l'objet d'une analyse très détaillée. Même si elles sont spécifiques à chaque pays, on retrouve des schémas communs, comme la mauvaise articulation entre les différentes échelles de décision (nationales, régionales et locales), ou le fonctionnement en silos des différentes administrations, qui rend souvent des actions d'ensemble difficiles.

De manière plus large, la littérature insiste sur le fait qu'une meilleure coopération internationale est nécessaire pour faciliter la transition bas carbone à l'échelle mondiale. Aux transferts financiers évoqués plus haut, il faut ajouter des enjeux de partage de technologies (nord sud comme sud sud) comme des enjeux de coordination internationale des politiques de réduction des émissions, afin d'en renforcer l'efficacité et d'en limiter les effets négatifs (par exemple de délocalisation des activités les plus polluantes).

On notera que les barrières que l'on vient d'évoquer concernent de très nombreuses, sinon toutes les dimensions du développement. Si le changement climatique peut être une motivation

¹ Le rapport du groupe III du GIEC est organisé en 17 chapitres, consacrés respectivement aux trajectoires d'émissions, aux options de réduction des émissions par grands secteurs : énergie, agriculture, villes, bâtiments, transport, industrie, puis aux conditions de mises en œuvre de ces options : politiques et institutions, coopération internationale, financement, innovation. Un dernier chapitre replace ces options dans le contexte du développement durable. Le rapport est en outre précédé d'un résumé pour décideurs très court, et d'un résumé technique plus conséquent.

² Du dioxyde de carbone peut être extrait naturellement de l'atmosphère par les plantes via la photosynthèse, puis stocké dans la biomasse et dans les sols.

La transition vers un monde zéro carbone implique des transformations rapides et profondes des modes de production et de consommation. Elle ne peut donc pas ne pas avoir des implications pour les trajectoires de développement de toutes les sociétés, implications que le rapport analyse en détail.



La transition vers un monde zéro carbone implique des transformations rapides et profondes des modes de production et de consommation. Elle ne peut donc pas ne pas avoir des implications pour les trajectoires de développement de toutes les sociétés, implications que le rapport analyse en détail.

De même, les conséquences nettes en emploi sont en général limitées, voire

Mais réduire les émissions de GES a aussi des bénéfices et peut aider à avancer vers la réalisation d'autres objectifs que se donnent les sociétés. Par exemple, réduire la part des véhicules thermiques en ville améliore la qualité de l'air et la santé, en plus de limiter les émissions, tout comme le fait de réduire les gaspillages alimentaires ou celui de passer vers des modes de transport plus doux.

Dans l'autre sens, avancer vers la réalisation d'autres objectifs de développement durable peut avoir des implications positives en termes de réduction des émissions. Par exemple,



des politiques du logement visant à permettre aux ménages de se loger de manière abordable et décente à proximité de leur lieu de travail limitent la demande en transport et, partant, les émissions de GES. Lever les obstacles à la réduction des émissions notamment en termes de financement, faciliterait aussi, on l'a vu plus haut, d'autres types de projets de développement.

Enfin, il ne faut pas oublier que réduire les émissions est destiné d'abord à limiter les risques associés au changement climatique. Comme l'ont rappelé les travaux du groupe II du GIEC, ces risques considérables, particulièrement aigus dans les pays du sud, augmentent avec chaque fraction de degré de réchauffement.

Pour conclure, il est important de rappeler que les rapports du GIEC sont des rapports globaux, qui ne peuvent aborder toute la diversité des situations nationales et locales. Une mise en contexte est donc nécessaire, mais les rapports fournissent un cadre d'ensemble précieux dans lequel il est important de piocher. Ce bref panorama ne fait qu'en survoler le contenu, mais on espère qu'il incitera le lecteur à s'y plonger de manière plus approfondie.

Photo :
Unsplash.com

„
[...] il est important de rappeler que les rapports du GIEC sont des rapports globaux, qui ne peuvent aborder toute la diversité des situations nationales et locales. Une mise en contexte est donc nécessaire, mais les rapports fournissent un cadre d'ensemble précieux [...]



DOSSIER

Photo :
Helmer Mehinto

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : QUELLE PLACE POUR LES JEUNES ?

Véronique Bordes

> Professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation, Université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS

Cette question est en lien étroit avec le principe 7 de Rio sur « la responsabilité commune mais différenciée » qui ouvre la dimension de solidarité internationale.

Les questions de solidarité internationale et de développement durable, que l'on associe, ou pas, selon le contexte et les institutions qui décident de les prendre en charge, sont au cœur des réflexions actuelles. Elles sont aussi fortement investies par certains jeunes qui sont conscients que les conditions de leur avenir sont intimement liées aux pratiques actuelles.

Dans un entretien, Dominique Bourg¹ (2012) nous explique que la notion de développement durable occulte les réflexions critiques sur l'idée de croissance. En ce sens, il montre l'intérêt de la durabilité, posant la nécessité de penser la transition écologique.

¹ Bourg, D. (2012). Transition écologique, plutôt que développement durable : Entretien avec. Vraiment durable, 1, 77-96. <https://doi.org/10.3917/vdur.001.0077>

Qu'en est-il alors des jeunes ?

Dans le cadre du projet de recherche européen Mindchangers, RESACOO le Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale et les chercheurs de l'université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS, ont réalisé une étude régionale pour la France. Ce travail, au-delà des résultats, soulève la question de l'accompagnement de l'engagement et de la participation des jeunes sur ces questions de transition, sans pour autant être dans des injonctions et de l'instrumentalisation. En effet, réfléchir l'accompagnement éducatif est la possibilité de penser la légitimité des jeunes à concevoir un projet de société en lien avec les questions de transition, en interrogeant leur rapport au pouvoir et leur place dans l'action publique. La participation comme action collective permet des initiatives

militantes et un mouvement spontané, les acteurs s'organisant pour atteindre leurs objectifs. Nous ne sommes pas dans une réorganisation des pouvoirs au sein de l'action publique. Le but affiché est de changer l'ordre social, de créer de nouveaux contre-pouvoirs. Les élus et les professionnels sont à la fois les initiateurs et les organisateurs du processus qui visera à faire participer les jeunes, sans toutefois les enfermer dans ces seules questions de transitions écologiques en lien avec la solidarité internationale. Participer doit permettre d'agir, de donner son avis. S'engager doit permettre de s'inscrire dans un processus plus long, même s'il est fait de trajectoires qui peuvent produire des bifurcations, l'engagement étant nourri d'expérimentations, de réflexions, de participations, portés par des valeurs qui vont se développer et s'affiner au fil du temps. Les jeunes ne doivent pas porter seuls les erreurs des générations précédentes, mais bien être accompagnés à développer ces transitions qu'il devient urgent de penser.

Témoignages de Sana et Valentin²

Qu'est-ce que l'engagement pour toi ?

Sana JEDDOU : L'engagement est à mon avis une responsabilité. C'est l'une des choses qui nous fait avancer dans la vie : peu importe qu'il soit personnel ou professionnel. Notre engagement est tout d'abord envers nous-même, puis dirigé vers autrui : il nous motive chaque fois à faire le meilleur pour évoluer.

Valentin MERONVILLE : L'engagement représente pour moi en premier lieu un état d'esprit, de conscience des problématiques sociales, environnementales, humaines, au sein des sociétés. Dans une perspective pratique, c'est participer à l'épanouissement des individus en société, à la protection de son environnement naturel et social.

D'après toi, quel est le rôle de la jeunesse dans les changements mondiaux ?

SJ : La jeunesse est l'avenir ! Elle a un rôle très important dans les changements mondiaux, et cela se manifeste dans la digitalisation comme dans la création d'entreprises. Nous devons croire en la capacité des jeunes à pouvoir changer les comportements et à donner un nouvel élan au monde.

VM : Il est essentiel que la jeunesse puisse jouer un rôle politique, en réponse aux nombreux changements et crises, et face à l'insuffisance des actions menées par les gouvernements. Avec le programme Génération Climat de la fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), le CIDEV a par exemple multiplié les actions de plaidoyer au Bénin, afin d'interpeller les décideurs et de permettre aux jeunes de participer aux prises de décisions sur le territoire, pour lutter contre le changement climatique.

A la lumière de ton expérience personnelle, penses-tu jouer un rôle dans les transitions (alimentaire, écologie, numérique, énergétique ...) ? Peux-tu détailler un peu, avec un exemple de projet dans lequel tu es / as été impliquée ?

SJ : A travers mon expérience dans l'audiovisuel et par mon implication dans le projet visant à relancer l'intérêt pour l'environnement et l'agroécologie dans la cité de la Gavotte Peyret (Septèmes-les-Vallons), je peux dire que je joue un rôle important dans le développement et le changement. Nous travaillons à faire revivre la relation entre l'homme et la nature en représentant les arbres par des panneaux d'identification ainsi qu'en créant un livret éducatif et représentatif pour les écoles.

VM : Le modèle du CIDEV est centré sur une ambition sociale et des valeurs humanistes, avec la conviction que le changement de pratique passe par un renouvellement des modèles de coopération et du système d'aide, dictés par des politiques internationales inadaptées,



La jeunesse [...] a un rôle très important dans les changements mondiaux.

à tendance ethnocentriste. En réponse, l'approche interculturelle du CIDEV permet de croiser différentes conceptions des transitions, et vient bonifier nos projets initiés, à l'instar de notre Programme de Renforcement de capacités des Associations pour un Développement local [PARADEL], en Afrique de l'ouest, dédié à la valorisation et structuration des initiatives locales.

Est-ce que ton expérience de volontariat a un impact / a eu un impact sur ton engagement ?

SJ : En tant que jeune volontaire en service civique qui a quitté son pays pour vivre une expérience riche et différente, mes engagements sont à la fois professionnels et personnels. Cette expérience est autant une grande responsabilité qu'une phase de changement dans mon parcours.

VM : Mon expérience de volontariat, en tant que chargé de programme dans une association au Bénin (CREDI-ONG), m'a permis de me familiariser avec les différents enjeux du développement durable et de la coopération. La découverte de l'engagement associatif et de la gestion de projet m'a inspiré dans la création du CIDEV, puis dans la mise en œuvre de notre premier programme officiel en 2020, année depuis laquelle nous sommes lauréats du Programme Génération Climat de la FNH.

² Sana JEDDOU, 25 ans est Volontaire en service civique de réciprocité au centre social la Gavotte Peyret à Septèmes-les-Vallons. Elle est en licence professionnelle écriture et analyse cinématographique et audiovisuel d'Agadir (Maroc)

Valentin MERONVILLE, 29 ans, est Président et fondateur du CIDEV de Marseille (France)



DOSSIER



Photo :
Toubou, Sénégal /
Jean-Marie Tétart

DE L'ASSAINISSEMENT INFORMEL À L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF FORMALISÉ

Jean-Marie Tétart

> Yvelines Coopération
internationale et développement

Maire de Houdan (Yvelines) et Président de la
Communauté de communes du Pays Houdanais. Il
préside actuellement le réseau « Yvelines Coopération
internationale et développement » (YCID).

Au Forum Mondial de l'Eau, puis à Africités, YCID a porté un plaidoyer pour la reconnaissance de l'assainissement non-collectif comme solution durable pour les collectivités locales africaines et sa prise en compte par la coopération décentralisée.

Pourquoi est-ce important pour vous d'être présent au Forum mondial de l'eau ?

C'est important à la fois en tant que Président d'YCID et en tant qu' élu local impliqué dans la coopération décentralisée.

La question de l'eau occupe une part prépondérante dans les projets soutenus par les acteurs yvelinois, que ce soit au niveau des usages agricoles, de la lutte contre les inondations ou à celui de l'accès à l'eau potable. Mais la priorité donnée à l'eau potable n'est pas pertinente si elle n'analyse pas aussi les questions d'assainissement. Avec le changement climatique, dans certaines régions, le stress hydrique amènera à la diminution des réserves d'eau. Il est impérieux de les protéger, en limitant toute forme de contamination afin de garder une potabilisation économiquement envisageable. L'assainissement est aussi une priorité pour la santé et la dignité humaine. Et il convient que les projets de coopération décentralisée et de solidarité internationale la prennent de plus en plus souvent en compte

Ce constat a amené YCID à s'allier à des partenaires africains pour réaliser des études de cas sur la situation de l'assainissement dans différents pays africains. Une évidence est à retenir : en Afrique, une part importante de la population n'a toujours pas accès à des toilettes à domicile ou dans les lieux publics, et seule une très faible proportion de la population a accès à un assai-

nissement collectif dont l'efficacité n'est par ailleurs pas satisfaisante. Le développement de l'assainissement collectif avec des tuyaux et des stations d'épuration reste donc lointain. Est-il souhaitable ou envisageable ? Je n'en suis pas certain. Aujourd'hui, c'est bien l'assainissement non-collectif informel qui est la réalité sur le terrain et c'est cet assainissement-là qui doit être reconnu, pris en compte et organisé de manière formelle.

C'est cette position que nous avons portée au sein du Forum Mondial de l'Eau et elle y a trouvé un écho réel.

Pourriez-vous définir ce qu'est l'assainissement non-collectif ?

Tout le monde connaît le tout-à-l'égout : toutes les eaux de la maison sont raccordées à une canalisation collective qui les transporte jusqu'à une station d'épuration. Ces dispositifs complexes et coûteux sont pris en charge par les collectivités locales.

Dans le cas de l'assainissement non-collectif (ou autonome), on remplace le tuyau par un camion. L'amont reste le même : c'est à dire qu'il faut des toilettes à la maison et dans les lieux publics. Mais les excréments, les eaux usées, ne se retrouvent pas dans un réseau de canalisations. Au contraire, on les recueille et on les traite dans des systèmes autonomes dont il faut régulièrement évacuer les boues. On remplace donc les canalisations collectives par des flottes de camions qui les transportent vers des stations de traitement et de valorisation.

Quelles conditions sont nécessaires pour assurer cette transition vers un assainissement non-collectif formalisé ?

Dans nos actions de coopération, l'urgence c'est de formaliser ce mode d'assainissement et de l'organiser sous la forme d'un service public local d'assainissement non-collectif. De la même manière qu'on ne construit plus de puits sans s'occuper de l'organisation de la distribution et de la gouvernance

villageoise ou municipale, il ne faut pas se contenter de construire quelques latrines par-ci par-là. La réalisation de ces équipements doit immédiatement être accompagnée d'une réflexion sur la gestion locale de l'ensemble de la filière.

Le défi, c'est d'abord de mettre des toilettes là où il n'y en a pas (classiques avec de l'eau, ou bien latrines sèches). Ensuite, il faut organiser une filière de flottes de camions-vidangeurs modernes avec des tarifs fixés, régulés et acceptables par les populations. Enfin, il faut créer un maillage d'équipements de traitement et de valorisation de ces matières en limitant les distances de transport. C'est faisable à moyen terme et c'est à la portée des collectivités locales africaines!

Pourquoi les collectivités locales sont-elles mieux à même de défendre ce nouveau paradigme ?

Parce qu'elles sont proches du terrain, et qu'elles peuvent, plus facilement que les Etats, faire un inventaire de la situation locale presque maison par maison, concession par concession, engager des actions de sensibilisation de la population et de contrôle des installations. Elles peuvent ensuite, souvent dans un cadre intercommunal, et en partenariat avec le secteur privé et les différents acteurs de coopération internationale, mettre en place des moyens de collecte, de traitement et surtout de valorisation des boues de vidange. Il n'y a pas besoin de réunir des sommités intellectuelles et scientifiques pour conduire cette évolution. Il faut faire confiance aux collectivités territoriales qui auront du bon sens pour mettre en place ces services.

Quelle place pour la coopération décentralisée dans ce débat ?

Le défi c'est d'accompagner les collectivités territoriales africaines dans la mise en place de SPANC. Ce défi doit être pris en compte par les organisations de coopération décentralisée au travers de l'ensemble des intercommunalités qui portent obligatoirement l'assainissement non collectif et peuvent mobiliser le

”

Il faut surtout considérer qu'investir dans ce secteur est rentable.

1% Oudin Santini. Mais cette préoccupation doit aussi être portée par les associations de la diaspora qui interviennent souvent en faveur de la construction de latrines. Il faut surtout considérer qu'investir dans ce secteur est rentable. Les produits issus de l'assainissement peuvent avoir une haute valeur ajoutée en matière agricole et énergétique.

Pour porter ce plaidoyer, YCID bénéficie du soutien et du partenariat de Cités et Gouvernements Locaux Unies Afrique (CGLU-A), de l'Association Africaine de l'Eau (AAE), du Partenariat Français pour l'Eau (PFE) et du Programme Solidarité-Eau (pS-Eau). Dans le cadre du Sommet Africain, il a été proposé, au sein de CGLU-A, la mise en place d'un réseau des maires pour l'assainissement non collectif. Nous espérons que la DAECT (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, au sein du MEAE), les agences de l'eau, l'AFD (Agence française de développement) et CUF (Cités Unies France) puissent œuvrer au déploiement de la coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement.

Forums mondiaux de l'eau

Les Forums mondiaux de l'eau ont lieu tous les 3 ans. Ils réunissent l'ensemble des acteurs publics et privés de l'eau et de l'assainissement à l'échelle internationale. Ils sont co-organisés par le Conseil mondial de l'eau et par le pays d'accueil. En 2022, le Forum avait lieu au Sénégal, et portait sur la sécurité de l'eau et l'assainissement. Il était surnommé le forum des solutions.

A portrait of Dominique Potier, a middle-aged man with a receding hairline, wearing a light blue button-down shirt. He is smiling slightly and looking towards the camera. The background is a blurred outdoor scene with green fields and a distant horizon under a soft sky.

TRIBUNE

DOMINIQUE POTIER

UNE TERRE EN COMMUN À PARTAGER ET À PROTÉGER !

—
Photo :
Gérard Louis

Député de Meurthe-et-Moselle depuis 2012 (ndlr : au moment de l'écriture de cet article), Dominique Potier est membre de la commission des Affaires économiques et président du groupe d'études « Objectifs de développement durable ». Il a un parcours de 25 ans dans le monde du travail et de l'entreprise. À partir de la ferme familiale, il a notamment créé avec des associés, une coopérative agricole convertie en bio. En 2001, il devient maire de son village, Lay-Saint-Rémy et s'investit dans la création des premiers outils de développement du Pays Terre de Lorraine. En 2008, il devient président de la Communauté de Communes du Toulais.

Élu député en 2012, il a fait le choix de démissionner de ses autres mandats. Avec la société civile, il est en première ligne dans les combats pour la justice au quotidien et pour une mondialisation plus humaine. Il a notamment été rapporteur de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales. Auteur du rapport « Ecophyto 2 » en 2015, il est particulièrement investi sur les questions d'agroécologie et de foncier agricole (partage et protection des terres agricoles).

Dominique Potier est par ailleurs fondateur du laboratoire d'idées humaniste « Esprit Civique » parrainé par Jacques Delors.

Alors qu'un tiers des agriculteurs en France prendra sa retraite dans la décennie à venir, le renouvellement des générations est vital pour assurer la sécurité et la qualité de notre alimentation, produire de la valeur ajoutée économique et environnementale dans l'agriculture et aménager l'ensemble du territoire.

Cette priorité nationale repose sur un outil majeur : la régulation du marché foncier. Les règles qui le régissent doivent rendre possible la liberté d'entreprendre pour tous et garantir l'usage du foncier comme celui d'un bien commun dans la durée. Une politique des structures responsable doit privilégier le facteur humain par rapport au jeu des capitaux, favoriser la diversité au détriment des monopoles. C'est le sens du « pacte foncier » qui, depuis les années 1960, établit un équilibre entre la propriété et le travail, et unit la France à son terroir.

Fondée sur la dérive individualiste de la course

à l'agrandissement, un relâchement du contrôle administratif, des failles législatives et l'arrivée de fonds spéculatifs à partir de 2008, une libéralisation est à l'œuvre dans notre pays depuis plus d'une décennie. L'enrichissement de quelques-uns se traduit par une fragilisation économique collective et les spécialisations excessives qui en découlent ont des effets négatifs sur le plan agronomique.

Notre conviction profonde est qu'il n'y aura pas d'agroécologie sans relève et qu'une relève est impossible sans une politique foncière juste. L'interaction entre la structure de la propriété foncière et les concentrations d'usage montre le lien entre l'accaparement et l'appauvrissement de nos sols et de notre société. Le caractère tragique des enjeux climatiques et de biodiversité enjoint la puissance publique de prendre des mesures radicales pour combattre l'accaparement. Notre pays a besoin d'outils nouveaux et surtout d'une boussole.

Contrairement à d'autres politiques publiques agricoles, le foncier est une politique « mère » pour l'économie des ressources. Renoncer aux régulations ou les réinventer, nous avons un devoir de vérité : ici comme pour les paysanneries du Sud, notre société doit choisir entre la marchandisation des terres et une renaissance rurale.

Edgard Pisani, grand architecte des politiques foncières modernes faisait déjà figure d'éclaireur en 1979, déclarant : « Le maintien des biens de la nature parmi les biens marchands nous conduira à l'accélération des phénomènes menaçants dont nous sommes déjà les témoins. »

”

Cette priorité nationale repose sur un outil majeur : la régulation du marché foncier.

Le combat législatif que nous avons entamé dès 2013 avec une poignée de parlementaires s'apparente à un parcours du combattant ! Deux propositions de lois, des dizaines d'amendements sur divers véhicules législatifs et deux censures du Conseil Constitutionnel... Ce parcours patient en dialogue avec l'ensemble de la société civile n'a permis in fine que des avancées partielles, laissant des brèches béantes. C'est le cas notamment du détournement du travail à façon et de celui du droit des sociétés qui demeurent des angles morts des régulations attendues.

En 2017, à l'aube d'un nouveau mandat législatif, une vision élargie et renouvelée de ce combat s'est imposée. Par une mission d'information parlementaire, nous avons alors dressé un état des lieux et jeté les bases d'une grande loi foncière pour le XXI^e siècle. Face au silence du Gouvernement interpellé à de nombreuses reprises nous avons engagé ce qu'il convient d'appeler une bataille culturelle en sensibilisant l'opinion publique et en constituant une large coalition tant sur le plan politique qu'au sein de la société civile.

C'est le sens du livre co-écrit avec Benoît Grimonprez et Pierre Blanc « La terre en commun, Plaidoyer pour une justice foncière » afin de mettre en perspective ce combat dans l'histoire du droit rural et les géographies paysannes du monde.

C'est le sens enfin du colloque organisé 2019 à l'Assemblée Nationale qui a réuni 300 participants avec des intervenants tels que Valérie Masson-Delmotte, membre du GIEC et Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU, et à l'issue duquel 18 organisations syndicales, environnementales et territoriales ont pris un engagement commun. Cet engagement a pris la forme d'une charte présentée collégialement au Salon International de l'Agriculture en février 2020.

À l'été 2020, au vu du calendrier parlementaire, nous avons dû faire le constat d'un mandat perdu pour l'adoption d'une grande loi foncière.

Par réalisme avait alors été partagée l'idée d'un cycle législatif en deux temps. L'« Acte I » aurait pour principal objectif de poser un « garrot » aux principales dérives aux conséquences irréversibles, « l'Acte II » étant une loi systémique à inscrire à l'occasion du débat présidentiel dans l'agenda de la prochaine mandature. L'« Acte I » s'est finalement concrétisé par une loi sur l'encadrement du phénomène sociétaire avec des outils, qui, à mon sens, risquent de créer des effets inverses à ceux poursuivis en s'écartant du droit commun et en créant de toute pièce de nouveaux mécanismes permettant de contourner les contrôles.

Au final et jusqu'au bout, nous portons l'ambition d'une grande loi foncière pour lutter efficacement contre l'accaparement des terres, qui soit à la hauteur de l'enjeu du renouvellement des générations, et intègre une dimension internationale visant, au vu des enjeux climatiques, à protéger les paysanneries du Sud contre la prédation des puissants sur les terres arables.

”

[...] nous portons l'ambition d'une grande loi foncière pour lutter efficacement contre l'accaparement des terres, qui soit à la hauteur de l'enjeu du renouvellement des générations, et intègre une dimension internationale visant, au vu des enjeux climatiques, à protéger les paysanneries du Sud contre la prédation des puissants sur les terres arables.

Composante essentielle du 13e Objectif de Développement Durable et cible principale des Accords de Paris signés en 2015 par 195 pays, la neutralité carbone doit être atteinte d'ici 2050 pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus du niveau pré-industriel ; seuil critique fixé par les experts du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat).

La neutralité carbone constitue un enjeu à la fois territorialisé et globalisé pour lequel il faut répondre par une véritable coopération internationale. Afin d'opérer cette transition énergétique, plusieurs leviers doivent être activés : renforcer l'utilisation d'énergies renouvelables, réduire drastiquement les émissions mondiales de CO2 et investir dans le développement de puits de carbone pour capter les émissions qui restent incompressibles.

Industrie et construction
19%

Autre
16%

Transports
24%

Pr
d'
41

Répartition des émissions
de CO2 dans le monde
par secteurs

LA NEUTRALITÉ CARBONE
UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
INTERNATIONALE

2050

3



AGIR

Compenser les émissions

Réduire les émissions

Développer les puits
de carbone

Aider les autres
organisations à se
décarbonner

Réduire ses
émissions
directes et
indirectes

Investir dans la transition écologique en soutenant des projets
bas-carbone sur son territoire mais également par des appuis
financiers, techniques et opérationnels à l'international

COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'adaptabilité doit être prise en compte dans ce système global : tous les territoires ne sont pas confrontés aux mêmes problématiques (situation géographique, modèle social et de gouvernance, niveau de richesse, etc.)

COMPRENDRE

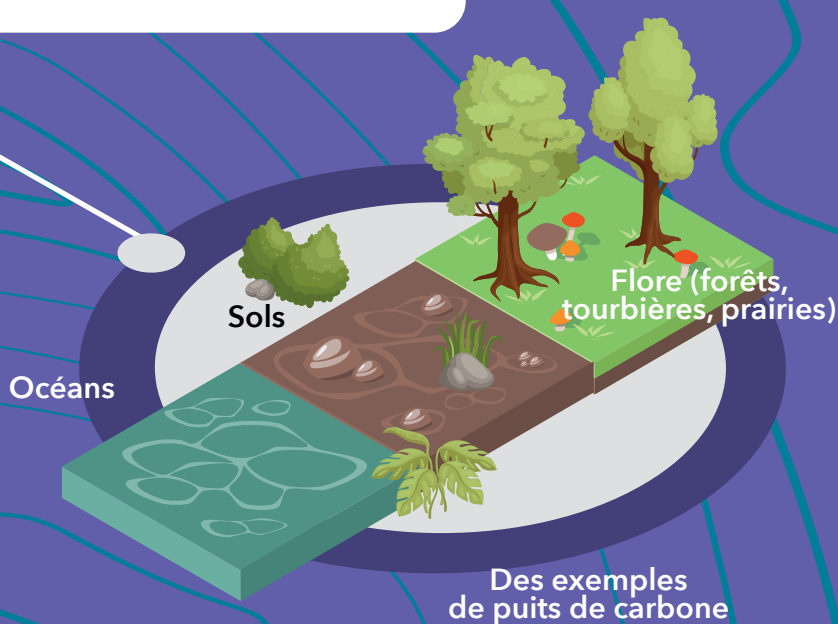
Neutralité carbone : État d'équilibre entre les émissions nettes de CO₂ et leur élimination de l'atmosphère, lorsque les deux actions sont d'origine anthropique.

Processus de compensation : ensemble d'actions visant à neutraliser les émissions de CO₂ par leur séquestration grâce à des puits de carbone

Processus de réduction : ensemble d'actions visant à éviter au maximum de nouvelles émissions de CO₂.

Puit de carbone : système qui joue un rôle essentiel de régulation en absorbant plus de CO₂ qu'il n'en émet. Ces réservoirs, naturels ou artificiels, ne sont pas invincibles et présentent des dangers pour les hommes et la biodiversité (incendies, explosions, perturbation des terres et océans, etc.)

ÉMISSIONS DE CARBONE, INDICATEUR CLÉ POUR L'ÉCOCITOYEN



MESURER

Étape incontournable dans une démarche de décarbonation, la mesure régulière de l'ensemble des émissions d'une organisation est même une obligation légale pour les entreprises de plus de 500 salariés.

Comment faire ? S'appuyer sur des méthodologies et des outils reconnus : ISO 14064/14069, Bilan Carbone®, Bilan GES réglementaire, GHG Protocol, etc.

A quoi sert l'audit des activités ?

- A identifier les efforts à fournir
- A se fixer des objectifs de réduction d'émissions de CO₂
- A déterminer ou ajuster sa politique de développement durable





INTERVIEW

Photo :
Campus AFD

AFD : FAIRE ÉVOLUER L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Sarah Mamiessse

> Responsable
du campus de
l'Agence Française du
Développement (AFD)

”

***[...] il est crucial
aujourd'hui
d'être dans une
posture d'écoute,
de collaboration
et d'entraide, pour
produire ensemble
des pensées, des récits
et des solutions.***

Pour contribuer à la nécessaire transition écologique et sociale, l'AFD envisage-t-elle une évolution de l'aide publique au développement et de sa propre organisation ?

Le contexte nous oblige à repenser nos modes d'actions parce qu'au Nord comme au Sud, on doit inventer un développement durable et que personne n'a la solution. Ce qui est recherché, ce n'est pas le développement synonyme de croissance, même maîtrisée, mais de nouveaux modèles de développement en commun. De vraies postures de coopération et de nouvelles manières de faire doivent permettre de penser et de produire des solutions ensemble. Il est important pour cela de pouvoir mobiliser tous les sa-

voirs, d'où qu'ils viennent, y compris ancestraux. Et en outre, on a besoin de récits pour se projeter, y compris ceux issus de cosmologies éloignées des nôtres.

C'est d'autant plus urgent que la France a été interpellée au nouveau sommet Afrique France en octobre 2021: les termes de « développement » et « d'aide » ne sont plus acceptés aujourd'hui au Sud et il est urgent de sortir de cette posture et de ces relations asymétriques. Même s'il y a toujours un besoin de solidarité internationale, il est crucial aujourd'hui d'être dans une posture d'écoute, de collaboration et d'entraide, pour produire ensemble des pensées, des récits et des solutions.



Comment le Campus AFD y contribue-t-il ?

Le Campus AFD cherche à réinventer la formation pour qu'elle devienne un moyen de s'encapaciter, d'acquérir des compétences indispensables au changement, et pas un formatage : « On ne forme pas mais on déforme ». Le postulat est qu'on doit travailler sur la façon de sortir tous ensemble de nos schémas mentaux qui sont limitants, grâce au dialogue et à l'échange pour essayer d'imaginer un monde différent.

Le Campus a donc adopté deux démarches principales :

- La recherche de nouvelles pédagogies fondées sur l'écoute, les émotions, l'action et sur la co-création. Grâce à ces méthodes, on apprend ensemble, on apprend sur soi, sur les autres, pour devenir ensemble des acteurs des transitions. L'objectif est de nous mettre sur des chemins de créativité. Ainsi on peut construire des récits collectifs qui donnent envie d'ouvrir le présent et d'aller vers des futurs différents.
- La deuxième démarche du Campus est d'accompagner des rencontres permettant de partager de la pensée, des bonnes pratiques, des besoins : un colloque rassemblant des tiers lieux du Nord et du Sud a par exemple été organisé récemment. Le Campus anime ces temps d'intelligence collective et de dialogue entre le Nord et le Sud sur des thématiques impor-

tantes pour réinventer ensemble nos manières d'être au monde.

Pouvez-vous nous parler des parcours développés par le Campus AFD ?

Trois grands types de parcours ont été développés :

1. Des parcours pour appréhender la complexité du monde et être inspiré pour naviguer dans cette complexité : c'est par exemple au travers des vidéos « Des nouvelles de demain ». Des personnalités inspirantes du Nord et du Sud nous font toucher du doigt la complexité et par leurs récits, nous font aller dans des directions inédites et importantes pour construire demain.
2. Des parcours autour des nouvelles compétences à acquérir : pour développer la créativité, le leadership conscient, la prospective positive. Typiquement le parcours Sahélien.ne.s.2040 est destiné à des personnalités du Sahel, et les accompagne pour sortir des imaginaires qui limitent, négatifs, pessimistes. Il ne faut pas nier les difficultés mais ce parcours permet d'explorer des voies pour garder la main sur son destin et retrouver l'envie de construire des futurs différents.
3. Enfin, des parcours thématiques : par exemple sur le développement urbain durable, le parcours aborde des compétences techniques (gestion d'une municipalité, de la planification, etc...) et aussi les nouvelles postures nécessaires pour faire la ville ensemble. On y travaille à partir de la fabrique spontanée de la ville, à l'écoute des habitants pour construire leur cadre de vie. Ces parcours travaillent sur les savoirs, les savoir-faire, et les savoir-être pour aborder la complexité, et la nécessité de travailler en interdisciplinaire.

Le digital a été beaucoup développé mais les moments de rencontres sont également fondamentaux : ensemble, les projets sont peaufinés en commun, des communautés se créent et peuvent perdurer sur leurs territoires.

Pour finir, le Campus développe de plus en plus l'implantation de parcours dans des universités et des collectifs au Sud, actuellement avec l'Université Senghor et avec l'université Mohamed VI.

Comment ce travail de réflexion et d'influence va-t-il se poursuivre dans les mois à venir ?

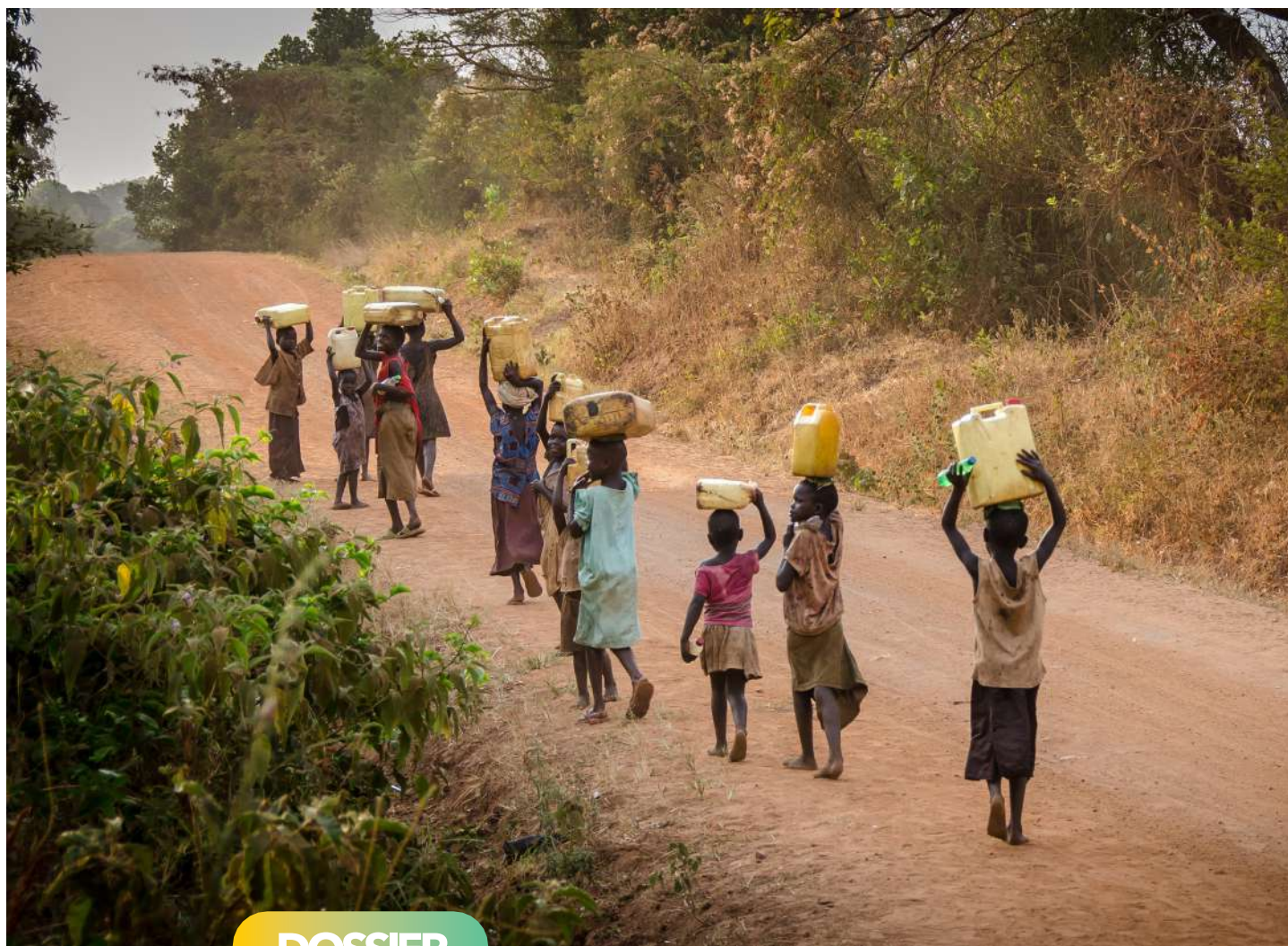
Le Campus se veut un laboratoire d'innovation pédagogique : en mettant en place des pilotes puis en recherchant des partenaires et des financements pour un passage à l'échelle.

De plus, ces démarches sont progressivement incluses dans des projets opérationnels, portés par l'ensemble du groupe. Par exemple, le Campus AFD accompagne des agences de l'AFD à se placer dans des dynamiques de « territoires apprenants » avec les bénéficiaires.

L'approche du Campus AFD est aujourd'hui reconnue en interne car elle répond à un vrai besoin, et elle a toute sa place dans la mission que résume ainsi le DG Rémy Rioux : être « du côté des autres », ensemble, avec de nouvelles manières d'être et de faire.

”

Le Campus se veut un laboratoire d'innovation pédagogique : en mettant en place des pilotes puis en recherchant des partenaires et des financements pour un passage à l'échelle.



DOSSIER

—
Photo :
unsplash.com

1% SOLIDAIRES : UN LEVIER D'ACTION POUR LES COLLECTIVITÉS !

Jean-Marie Tétart

> Yvelines Coopération
internationale et développement

L'accès pour toutes et tous aux services essentiels, soit à l'eau et à l'assainissement, à un approvisionnement en énergie fiable et à un service de gestion des déchets sûr, constitue un enjeu de coopération internationale au travers des Objectifs de développement durable (ODD). Des dispositifs permettent aux collectivités françaises d'engager des moyens et de l'expertise avec l'aide d'ONG pour contribuer à répondre collectivement à ces enjeux. Un programme national porté par des réseaux multi-acteurs promeut ces dispositifs et accompagne les acteurs à s'en saisir.

Du fait de leurs compétences territoriales, les collectivités et les intercommunalités disposent d'une expertise indéniable dans le secteur des services essentiels. Le cadre juridique s'est progressivement structuré pour leur permettre de consacrer une partie de leurs ressources et compétences à des projets de solidarité internationale.

Les collectivités territoriales disposent de plusieurs dispositifs pour s'engager en faveur des services de essentiels et notamment les 1 % Eau, Energie et Déchets.

Si chacun de ces dispositifs dispose de règles spécifiques, ils ont une philosophie commune : créer des mécanismes de financement solidaire. Ils permettent aux collectivités de consacrer jusqu'à 1 % de leurs recettes propres issues de ces

trois secteurs au soutien de porteurs de projets de leur territoire ou à des actions de coopération décentralisée. Cependant, la logique sectorielle des 1 % ne favorise pas l'adoption d'une vision intégrée des services de base. Chaque dispositif reste ainsi cloisonné, avec ses propres règles, sa propre assiette, son propre écosystème d'actrices et d'acteurs. Or, il est nécessaire de passer d'une approche sectorielle à une approche intégrée du fait de l'interdépendance de ces services : l'accès à l'énergie est un facteur clé pour pérenniser l'accès à l'eau potable, l'assainissement dans les petites et grandes agglomérations ne peut se concevoir sans agir sur la problématique des déchets solides et la valorisation des déchets peut constituer une source d'énergie renouvelable.

Les 1% solidaires : un programme au service des initiatives des acteurs

Face à ce constat, un consortium de réseaux thématiques et régionaux porte un programme visant à favoriser une approche transversale entre ces dispositifs pour croiser ces trois champs d'actions.

Le programme vise à apporter une cohérence intersectorielle entre les actrices et acteurs des services essentiels et à les mobiliser sur la réalisation des ODD. Ainsi, les RRMA, avec l'appui des réseaux thématiques, proposent un accompagnement de proximité au travers :

1. D'un accompagnement des acteurs pour le montage de projets intégrés dans les trois secteurs
2. D'une mise en réseau des porteurs de projet et des professionnels
3. De la valorisation des dispositifs et des projets intégrés innovants
4. De l'animation de quatre groupe pays autour des 1% solidaires : Madagascar, Sénégal, Togo, Burkina Faso
5. De publication de ressources à destination des collectivités et associations

Vous êtes une collectivité, comment s'engager ?

Les collectivités peuvent mobiliser les 1% Solidaires de plusieurs manières. Elles peuvent par exemple, dans le cadre de projet de coopération décentralisée, s'engager financièrement et mettre à disposition leur expertise. Elles peuvent

”

Les collectivités territoriales disposent de plusieurs dispositifs pour s'engager en faveur des services de essentiels et notamment les 1 % Eau, Energie et Déchets.

également appuyer les initiatives des acteurs de leur territoire dans les domaines ciblés en créant un fonds dédié.

Vous êtes une association ? Mobilisez votre collectivité !

Plus de 90 % des projets des collectivités impliquent l'intervention d'ONG, depuis la fourniture d'expertise jusqu'à la réalisation intégrale des projets. Ainsi, même si la mise en place de ces dispositifs dépend d'une volonté politique, les forces vives des territoires (OSC, entreprises, ou autres) peuvent également prendre le sujet en main et en discuter avec les élus locaux.



Pour en savoir plus, contactez votre réseau régional !

Le programme 1% solidaires

Durée : 2021-2024

Montant : 1 million € majoritairement financé par l'AFD et l'ADEME

Le consortium :

- **pS-Eau**, créé en 1984, est le réseau multi acteurs œuvrant pour l'accès universel à l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, il promeut depuis sa création le 1% eau.
- **AMORCE**, créé en 1987, est un réseau de collectivités offrant un partage d'expériences et un accompagnement. Il est pilote du 1% déchets et sensibilise les collectivités à ce dispositif.
- **CICLE**, créé en 2015, est un réseau multiacteurs de coopération en matière de climat et d'énergie. Il contribue à animer les dynamiques autour du 1% énergie.
- **La CIRMA**, créée en 2019, structure le dialogue entre 13 réseaux régionaux multiacteurs. Dans le cadre de ce programme, 5 RRMA sont partenaires : So-Coopération (Nouvelle-Aquitaine), Lianes Coopération (Hauts-de-France), Centraider (Centre Val de Loire), BFCI (Bourgogne-Franche-Comté) et Gescod (Grand-Est).





PAROLE AUX ACTEURS NÉO-AQUITAINS

Photo : Pexels



TÉMOIGNAGE

Photo :
LRTZC CDA
La Rochelle

LA ROCHELLE TRANSITION ZÉRO CARBONE

> Communauté
d'agglomération La Rochelle

Historiquement, La Rochelle a longtemps été considérée comme une ville pionnière sur les enjeux d'écologie urbaine. Sous l'impulsion notamment de son maire Michel Crépeau, la Ville est à l'origine d'initiatives innovantes telles que la mise en place des premiers vélos en libre-service dès 1976.

Ce contexte historique revêt une importance particulière car il ancre très tôt les questions environnementales dans la construction des politiques publiques. Il participe également à la

convergence des intérêts des acteurs locaux -qu'ils soient associatifs, universitaires ou même privés autour des enjeux de durabilité et ancre la coopération entre les parties-prenantes comme moteur de l'action.

Au début des années 2000, la question environnementale évolue. Elle dépasse alors la simple notion de cadre de vie au profit des questions de développement durable et de lutte contre le changement climatique. La Communauté d'Agglomération est une nouvelle fois en première ligne et propose dès 2017 l'idée d'un grand programme de transition en réponse à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat et opéré par la Banque des Territoires dans le cadre du 3e Programme.

Pendant près de deux ans, un consortium se constitue autour de 5 structures (Communauté d'agglomération de La Rochelle, Ville de La Rochelle, Université, association Atlantech et Grand Port Maritime) et s'appuie sur son écosystème local de près de 130 partenaires pour construire le programme « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » qui sera déclaré lauréat par le Premier Ministre en septembre 2019.

Cette feuille de route traduit l'engagement pris par l'ensemble des acteurs du territoire pour relever les défis environnementaux, lutter contre le dérèglement climatique et préserver la qualité de vie. Dans la lignée des accords de Paris et de la Stratégie nationale bas carbone, c'est aussi un objectif : celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire de 30% dès 2030 pour atteindre la neutralité carbone en 2040. Enfin c'est un fil conducteur : celui de conjuguer sobriété, innovation et solidarité.

Concrètement le programme d'actions se veut le plus systémique possible, appliquant à l'ensemble des politiques publiques une exigence de sobriété carbone. Après près de trois ans de travail, des premières réalisations peuvent illustrer ce principe d'exemplarité :

Le quartier Atlantech, démonstrateur de grande envergure d'un quartier conçu et exploité bas carbone, intègre aujourd'hui des ombrières photovoltaïques d'une puissance de 300 kWc permettant d'alimenter un bâtiment à usages mixtes (enseignements, laboratoires de recherches et pépinière d'entreprises), quatre bornes de recharge de véhicules électriques et l'éclairage public de la zone. Cette boucle vertueuse d'autoconsommation collective va même plus loin puisque l'excédent de production électrique sera converti en hydrogène vert pour alimenter de nouveaux usages de mobilité.

La renaturation du marais de Tasdon, véritable réservoir de biodiversité en plein de cœur de ville, a également fait l'objet d'une attention toute particulière. Face aux enjeux environnementaux et à son assèchement progressif, la Ville a souhaité rétablir le fonctionnement naturel de cette zone humide en veillant à optimiser ses capacités de captation de carbone. Après travaux, l'écosystème a retrouvé ses fonctions de puits de carbone et devient un espace test unique pour la recherche universitaire sur le « carbone bleu ». Grâce à ce laboratoire grandeur nature, la capacité des milieux humides à capter du carbone est ainsi mieux comprise et les mesures de protection pourront être adaptées dans l'avenir.

Enfin, pour répondre aux besoins des projets de transition, les acteurs pionniers du programme La Rochelle Territoire Zéro Carbone se sont réunis autour de la création d'une société coopéra-

tive d'intérêt collectif : la Coopérative Carbone. Cette SCIC propose un modèle particulièrement innovant en actionnant tous les leviers de la neutralité carbone : Elle sensibilise les acteurs du territoire aux enjeux énergie-climat, elle accompagne les entreprises et collectivités dans la mesure et la réduction de leurs émissions et elle apporte un soutien financier aux projets grâce à la mise en place et à l'animation d'un marché local de la contribution carbone. Une évidence traverse également ce programme : celle qu'aucun des objectifs fixés ne peut être sérieusement atteint sans l'implication la plus vaste possible des habitants du territoire. La sensibilisation constante, la mise en récit de ce futur souhaitable, l'accompagnement aux changements et la concertation régulière sont autant de leviers pour faire adhérer les habitants. Un niveau supérieur a aussi été franchi par la mise en place d'un Comité citoyen directement impliqué dans la gouvernance du projet. Sur la base d'un appel à volontaires, 30 personnes ont ainsi été tirées au sort et se sont vues confier la mission de formuler des avis sur la mise en œuvre et les orientations du programme et d'être force de proposition dans les organes de pilotage du projet.

La Rochelle Territoire Zéro Carbone essaie aussi d'être une source d'inspiration pour les autres collectivités souhaitant s'engager dans leur propre transition et fait de la répliquabilité du modèle un enjeu à part entière. Les collectivités du Pôle Métropolitain Centre-Atlantique et de la Région Nouvelle Aquitaine sont les premières concernées mais le programme n'exclut pas des partages d'expériences internationaux dans les années à venir. Il est souhaitable que ces échanges se fassent de manière ponctuelle et sur des thématiques très précisément ciblées dans un premier temps.

Photo :
LRTZC CDA
La Rochelle





Photo :
Michael M. Santiago
/ GETTY IMAGES
NORTH AMERICA
/ Getty images via
AFP) - Les membres de
l'Assemblée générale
votent une résolution
au siège des Nations
Unies, le 2 mars 2022 à
New York

DOSSIER

LOST IN TRANSLATION : LES TRANSITIONS POLITIQUES A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU CAP?

Pierre - Jean ROCA > Référent ODD à SO Coopération

Faudrait-il être complètement sourd et totalement aveugle pour ne pas s'apercevoir que toute la cartographie géopolitique mondiale – à quelque échelle qu'on se place – a profondément changé depuis quelques temps ? Qu'on en juge : Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission Européenne, a déclaré le 12 mai 2022 (à Tokyo) que « l'invasion de l'Ukraine par la Russie ne concerne pas seulement l'Europe, mais elle ébranle le cœur de l'ordre international » ; dans la même veine Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, après avoir lancé l'alerte en mars 2022 sur les risques de famines au sud de la Méditerranée et en Afrique, conséquences de la situation en Europe centrale, écrivait le 8 août, à propos du multilatéralisme, que « la solidarité et la collaboration sont d'autant plus cruciales aujourd'hui que notre monde doit faire face à un ensemble de problèmes qui menacent notre avenir collectif » et d'énumérer ces derniers « la pandémie du COVID-19, le changement climatique, les conflits, la pauvreté, les inégalités et les discriminations ».

Les mots choisis, « ébranlement de l'ordre international, menaces sur l'avenir collectif » disent bien la brutalité du changement... Pour aller plus loin, peut-être faut-il faire la part des choses en essayant de caractériser mieux les mutations géopolitiques et géoéconomiques de ces dernières décennies, en commençant d'abord par s'interroger sur le monde dans lequel nous vivons, il y a de cela quelques années seulement, et duquel nous venons ?

Quand et comment la bascule a-t-elle commencé à se produire ?

Si on veut résumer les choses à très gros traits, on peut se représenter le monde que nous sommes en train de quitter, de laisser définitivement derrière nous, en en dessinant les cartes géopolitiques avec deux crayons : celui de la décolonisation et celui de la Guerre Froide. A cette partition réglée d'abord par la logique des « blocs », succèdera, après l'effondrement de l'URSS fin 1989, un monde que beaucoup ont crû unipolaire, en tous les cas n'ayant plus guère besoin du multilatéralisme pour assurer « la paix⁽¹⁾ ». La mondialisation économique portée par les vents favorables du néolibéralisme et de l'internationalisation généralisée du commerce allait-elle donner raison à Montesquieu⁽²⁾ ?

De fait, la mondialisation n'a pas été, loin s'en faut, ni pour tout le monde, créatrice de sources de revenus et de croissance ; des « angles-morts » sont apparus ou se sont enfoncés un peu plus dans la pauvreté ; les inégalités se sont creusées entre pays mais aussi à l'intérieur même des pays qui semblaient être dans le camp des gagnants, faisant par contrecoup le lit des populismes. Les interdépendances à la base de l'architecture des échanges mondiaux, se sont ré vélées être, de plus en plus, comme non seulement fragiles physiquement⁽³⁾ et économiquement, mais aussi comme sources de vulnérabilités politiques. On pense évidemment ici à toutes les dépendances agri-

1. L'expression « la paix » ne désignant pas l'absence de guerre, mais bien celle de conflits risquant de dégénérer en conflagration mondiale ; ainsi, les guerres comme celles des Balkans, et même les guerres du Proche-Orient ont été traitées comme des événements graves et violents, mais... localisés ; de même on a refusé de voir le terrorisme ou le djihad comme autre chose que « la violence des lâches et des faibles ».

2. Rappelons que Montesquieu pensait que le doux commerce entre royaumes diminuait les risques qu'ils se fassent la guerre.

3. Par exemple, le porte-containers Ever Given de la compagnie Evergreen a bloqué le Canal de Suez en mars 2021, entraînant la perte de millions de dollars pour le commerce mondial (affréteurs, exploitants du Canal, etc.) ; les confinements de la pandémie Covid-19 ont aussi plus que démontré les fragilités économiques des interdépendances « à longue distance »...

coles ou énergétiques sur lesquelles les économies des pays européens sont construites..., mais aussi aux risques de famines engendrés par le fait de ne compter que sur le commerce mondial et les échanges pour assurer la sécurité alimentaire, par exemple des pays africains.

Certains penseront : qu'y a-t-il de nouveau sous le soleil ? Fragilités et lignes de partage dans le système global n'ont-elles pas fait le lit de toutes sortes d'ébranlements depuis des décennies ? et alors ? Pour autant, le système international ne s'était-il pas bien « sorti », jusque-là, de toutes les crises, même celles atteignant le cœur de son fonctionnement, comme lors de la crise financière internationale de 2008 ; pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui ? La réponse est simple et inéluctable : au point aveugle de la façon de voir des dirigeants internationaux, et surtout des peuples qu'ils gouvernent, deux caractéristiques de la situation, de plus en plus prégnantes, et vis-à-vis desquelles on a atteint des limites insupportables, nous font basculer dans un nouveau monde pour lequel nous sommes très mal préparés.

Il y a tout d'abord, la dégradation des conditions d'habitabilité de la Terre. Nous sommes à présent entrés dans l'Anthropocène⁽⁴⁾ et quatre phénomènes, reliés entre eux, permettent d'en dresser un tableau synthétique : dérèglement climatique, érosion de la biodiversité, pollutions et épuisement des ressources. La Terre est devenue, en de nombreux territoires, tout simplement inhabitable, et... « nous n'avons pas de planète de rechange ». Tout ceci est indubitablement la conséquence de l'extension et de la croissance exponentielle de notre mode de développement socio-technique. On n'a pas voulu prendre au sérieux le Rapport Meadows en 1972, et on a trouvé « sympathique » la déclaration finale du Sommet de la Terre en 1992... Les différents rapports du GIEC et ceux de l'IPBES⁽⁵⁾ n'ont pas été suivis de prise de décision conduisant à des changements de trajectoires significatifs.

C'est là justement que se situe la deuxième caractéristique de la situation, au point aveugle annoncé plus haut : le système de régulation mondial est constitué de différents groupes d'Etats-Nations pris parmi les 198 pays qui peuvent être autour de la table (les 193 de l'ONU, le G7, le G20, etc.). Force est de constater que la régulation a fonctionné jusque-là, donnant l'impression sinon de vraie stabilité, du moins d'une certaine résilience. La limite de ce système réside dans le fait qu'il est international, seulement international, alors que les conditions d'habitabilité de la Terre ne peuvent être envisagées qu'à l'échelle planétaire !

« À l'orient de l'Orient », comme dit Pessoa ! Que trouverais-je dans la Chine lointaine, au royaume de Siam (...) ou aux Philippines, vieilles îles conquise par les Espagnols, qui semblent, sur la carte, hésiter entre un côté et l'autre du monde, penchées sur l'immensité pacifique (...) ; que trouvera-t-on à l'occident de l'Occident, là où se boucle la ceinture de la planète ?

Boussole, Mathias Enard (Actes Sud 2015)

Cette vieille confusion entre « international et planétaire » ou dit autrement entre « Monde et Terre⁽⁶⁾ », abus de langage qui arrange bien les puissants⁽⁷⁾, a longtemps permis de faire croire, par exemple dans la succession des COP Climat et des COP Biodiversité, que les trajectoires du système Terre / Monde pourraient être infléchies en direction d'objectifs plus soutenables : de fait, en ne traitant les choses qu'au niveau du Monde, c'est-à-dire en faisant croire que l'addition des intérêts nationaux de l'ensemble des pays pouvait conduire à un intérêt général planétaire, on est arrivé à des sommets d'irresponsabilité et d'inefficacité tant en ce qui concerne la gouvernance⁽⁸⁾ qu'en termes de réelle capacité à prendre la décision de changer de cap !

Une nouvelle carte du monde et la nécessité de se servir d'une nouvelle boussole !

La carte géopolitique mondiale, qui se redessine aujourd'hui sous nos yeux, est apparue clairement, le 2 mars 2022 à New-York, quand, à l'Assemblée Générale des Nations-Unies se sont affichés les résultats du vote concernant la résolution condamnant l'agression russe contre l'Ukraine. Un groupe de 5 pays (avec à sa tête la Fédération de Russie) vote « contre », ce qui n'empêche pas les « pour » d'être majoritaires (141 pays au premier rang desquels les 27 pays de l'UE, les USA, le Royaume Uni, et la plupart des Etats d'Amérique Latine). Plus intéressant est de regarder du côté des 47 pays s'étant abstenus ou n'ayant pas pris part au vote : ils forment un groupe de presque un quart des 193 pays ayant droit de vote à l'ONU, représentant 4,25 milliards d'humains, plus de la moitié des habitants de la planète ! La Chine, l'Inde, Cuba, l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Iran, le Pakistan, l'Irak, le Mali, la Centre-Afrique, le Burkina, le Soudan, la Namibie, le Mozambique, la Bolivie, etc. font partie de ces « 47 ». Certains observateurs ont pu parler de la (re)constitution d'un nouveau Bandung⁽⁹⁾. La question se pose alors : comment lire cette nouvelle carte du monde ?

D'abord, il nous faut prendre en compte que 47 Etats-nations ne font pas corps avec l'Europe et de façon plus générale avec l'Occident, pour affirmer, comme nous le faisons, l'intangibilité des principes et des valeurs qui fondent ce que nous voudrions incarner : en matière de droit international, souveraineté et intégrité territoriale, en matière de régime politique, démocratie et droits de l'homme.

Ensuite, force est de constater que la majorité (les 141) n'a pas en face d'elle, un « bloc⁽¹¹⁾ ». Fait d'alliances contextuelles et de connivences de circonstance, le groupe du nouveau Bandung a pu compter 58 pays le 7

4. Pour les géologues, les aiguilles de l'horloge de la Terre indiquent que nous sommes dans le Quaternaire, à l'époque de l'Holocène, dont la première caractéristique serait la stabilité (du grec holos, « tout, entier », qui ne se modifie pas). Paul Crutzen, météorologue et chimiste de l'atmosphère, prix Nobel en 1995, a inventé en 2000, à Mexico, le mot « anthropocène » pour exprimer le fait qu'on était passé, du fait de l'impact croissant de l'activité humaine, dans une nouvelle époque géologique, une période où l'homme devenait le principal acteur des changements / bouleversements constatés à l'interface terre / océan / espace.

5. Respectivement, Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat et Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité

6 et les Services Écosystémiques

7. Voir les multiples tentatives de réforme de la gouvernance de l'ONU, notamment pendant le mandat de Kofi Annan, toujours bloquées par les membres permanents du Conseil de Sécurité, et voir aussi la dénonciation de la diplomatie de club par Bertrand Badie (« La politique d'inversion », La Croix, 23 juillet 2008 (p.27))

8. Notons au passage qu'il en est tout autrement pour la prise de conscience citoyenne, du moins en Occident : elle est inversement proportionnelle, et c'est à saluer, aux forces préférant le statu quo !

avril, aux Nations Unies⁽¹²⁾ toujours, et pourrait, peut-être demain, représenter plus d'Etats, ou moins... Leur coalition à géométrie variable se fait tantôt sur des positions anti-occidentales, tantôt par différenciation de leurs analyses sur « ce qu'est l'Occident et qui en est le leader ? », tantôt sur des questions de leadership culturel⁽¹²⁾. Les opinions publiques ont de quoi être quelque peu... perdues.

Enfin, et c'est peut-être l'enseignement majeur à tirer de ce nouveau désordre mondial, la solidarité internationale mérite d'être revisitée de fond en comble. Dans ses pratiques et ses discours, elle n'a que trop fait passer « dans les mêmes tuyaux », les jeux d'influences géopolitiques et la coopération (pour les Etats), les lectures idéologiques et les projets de terrain (en ce qui concerne le secteur non-étatique). La superposition des cartes mondiales de la solidarité et de celles apparues lors des votes aux Nations-Unies, montre que notre solidarité internationale est aujourd'hui en décalage avec la situation réelle et qu'elle ne répond pas aux enjeux (y compris quand on veut faire de l'éducation à...). Plus loin encore, la solidarité internationale est jusqu'à présent encore trop marquée par le contexte de son émergence dans l'histoire du XX^e siècle. Inter-nationale, comme sa qualification l'indique, et malgré tout nécessaire, elle ne saurait être le reste devenu muet de la partition de l'œkoumène, divisions dues d'une part aux rapports de force, issus de la fin de la Guerre Froide, et d'autre part à la compétition, entre nations, pour la répartition des ressources. Face aux défis de l'avenir, alors que la solidarité est, répétons-le, plus que jamais nécessaire, il lui faut maintenant devenir planétaire.

Les difficultés qu'elle commence à rencontrer pour entamer cette révolution ne sont pas mineures, mais elles ne sont pas non plus insurmontables, car plusieurs conditions de

Voting Started		02-Mar-22		11:55:12		
5 - Draft resolution A/ES-11/L.1						
Session against Ukraine						
AFGHANISTAN	CAMEROON	FINLAND	KUWAIT	NEPAL	SAUDI ARABIA	UKRAINE
ALBANIA	CANADA	FRANCE	KYRGYZSTAN	NETHERLANDS	SENEGAL	UNITED ARAB EMIRATES
ALGERIA	CENTRAL AFR REP....	GABON	LAO PDR	NEW ZEALAND	SERBIA	UNITED KINGDOM
ANDORRA	CHAD	GAMBIA	LATVIA	NICARAGUA	SEYCHELLES	UNITED STATES OF AMERICA
ANGOLA	CHILE	GEORGIA	LEBANON	NIGER	SIERRA LEONE	UNITED STATES OF AMERICA
ANTIGUA AND BARBUDA	CHINA	GERMANY	LESOTHO	NIGERIA	SINGAPORE	URUGUAY
ARGENTINA	COLOMBIA	GHANA	LIBERIA	NORTH MACEDONIA	SLOVAKIA	UZBEKISTAN
ARMENIA	COSPAROS	GREECE	LIBYA	NORWAY	SLOVENIA	VIETNAM
AUSTRALIA	CONGO	GRENADA	LIECHTENSTEIN	OMAN	SOLOMON ISLANDS	VENEZUELA
AUSTRIA	COSTA RICA	GUATEMALA	LITHUANIA	PAKISTAN	SOMALIA	VIET NAM
AZERBAIDJAN	COTE D'IVOIRE	GUINEA	LUXEMBOURG	PALAU	SOUTH AFRICA	YEMEN
BAHAMAS	CROATIA	GUINEA-BISSAU	MADAGASCAR	PANAMA	SOUTH SUDAN	ZAMBIA
BAHRAIN	CUBA	GUYANA	MALAWI	PAPUA NEW GUINEA	SPAIN	ZIMBABWE
BANGLADESH	CYPRUS	HAITI	MALAYSIA	PARAGUAY	SRI LANKA	
BARBADOS	CZECH REPUBLIC	HONDURAS	MALDIVES	PERU	SUDAN	
BELARUS	DEM PR OF KOREA	HUNGARY	MALI	PHILIPPINES	SURINAME	
BELGIUM	DEM REP OF THE C...	ICELAND	MALTA	POLAND	SWEDEN	
BELIZE	DENMARK	INDONESIA	MARSHALL ISLANDS	PORTUGAL	SWITZERLAND	
BENIN	DJIBOUTI	INDONESIA	MAURITANIA	QATAR	SYRIAN ARAB REP...	
BHUTAN	DOMINICA	IRAQ (ISLAMIC REP...	MAURITIUS	REP OF KOREA	TAJIKISTAN	
BURUNDI	DOMINICAN REP...	IRAQ	MEXICO	REP OF MOLDOVA	THAILAND	
CAMBODIA	ECUADOR	IRELAND	MICRONESIA (FS)	ROMANIA	TIMOR-LESTE	
CAMEROON	EGYPT	ISRAEL	MONACO	RUSSIAN FED...	Togo	
CANADA	EL SALVADOR	ITALY	MONGOLIA	RWANDA	TONGA	
CAYMAN ISLANDS	EQUATORIAL GUINEA	JAMAICA	MONTENEGRO	SAINT KITT'S-NEVIS	TRINIDAD-TOBAGO	
CHAD	ERITREA	JAPAN	MOROCCO	SAINT LUCIA	TUNISIA	
CHINA	ESTONIA	JORDAN	MOZAMBIQUE	SAINT VINCENT-GR...	TURKEY	
CHILE	ESWATINI	KAZAKHSTAN	MYANMAR	SAMOA	TURKMENISTAN	
CHINA	ETHIOPIA	KENYA	NAMIBIA	SAN MARINO	TUVALU	
CHINA	FUJI	KIRIBATI	NAURU	SAO TOME-PRINCIPLE	UGANDA	
IN FAVOUR:141		AGAINST:5		ABSTENTION:35		

141 pays condamnent, 35 (croix jaune) s'abstiennent, 12 ne prennent pas part au vote, 5 refusent la résolution condamnant la Russie

Image : Les résultats d'un vote de l'ONU pour condamner l'invasion de l'Ukraine par la Russie- 2 mars 2022

la nouvelle situation se présentent comme des opportunités à portée de main, pour peu que l'on veuille bien faire l'effort de les saisir.

La première de celles-ci réside dans la profonde évolution de l'opinion publique et notamment parmi les jeunes générations qui considèrent qu'en matière d'environnement et d'interconnexion des problématiques, dérèglement du climat et énergie, pollutions industrielles et santé, etc., les questions ne se posent pas pour un futur plus ou moins proche et pour des territoires vulnérables, mais bien ici et maintenant, dans tous les pays et pour tout le monde !

Il y a ensuite, et de façon peut-être paradoxale, un retournement possible de la situation de défiance vis-à-vis du « progrès à la mode occidentale » - autre nom du développement - quand on se situe dans les rapports Nord / Sud. Une explication s'avère nécessaire ; en effet, ce ressentiment largement répandu aujourd'hui, par exemple dans la jeunesse des pays africains francophones, vient très largement d'une attitude en surplomb de la part des « développeurs », issus des pays du Nord, alors que le progrès

n'a pas eu, justement au Nord, que des effets positifs ! De fait, prenant conscience, les uns et les autres, des apories du développement économique - technique, tel que l'Occident l'a « prôché », nous sommes plus à même de chercher ensemble, aujourd'hui, et cette fois-ci sur un pied d'égalité, les voies nouvelles de la solidarité... planétaire.

Enfin, le fait d'avoir littéralement « perdu le Nord », notamment en matière de solidarité internationale, ne nous laisse pas pour autant complètement désorientés ! Nous avons adopté depuis 2015, et cela de façon multilatérale et partenariale⁽¹³⁾, une nouvelle boussole, certes plus difficile à lire, car elle indique 16 directions, en même temps... La boussole des ODD, pour peu qu'on respecte sa conception systémique - à savoir que les objectifs sont interdépendants entre eux - est la seule capable de nous aider à trouver les voies et moyens pour sortir de l'ornière inter-nationale, qui est restée myope sur les limites de nos modèles de développement, afin d'atteindre un stade mature de la régulation des interactions qui, pour être soutenable, ne peut être que planétaire.

9. En référence à la première Conférence Afro-asiatique, dite des « non-alignés », à Bandung (Indonésie) en avril 1955, où les leaders du Tiers-Monde vont essayer de trouver une 3^{ème} voie entre le bloc communiste (avec à sa tête l'Ours soviétique) et le bloc capitaliste (l'Aigle américain en étant le symbole) ident : elle est inversement proportionnelle, et c'est à saluer, aux forces préférant le statu quo !

10. Badie B., Les « alliances de bloc » sont mortes..., et l'Occident ne le comprend pas (revue Orient XXI, juin 2022, entretien avec Sophie Pommier)

11. Le vote (7 avril 2022) sur la suspension de la Russie du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies a eu pour résultats : 93 Etats (sur 193) ont voté pour, 24 contre (y compris la Chine), et 58 se sont abstenus, dont un grand nombre de pays émergents.

12. Le jeu de la Turquie en est un bon exemple : elle affirme parfois vouloir être leader du monde musulman, elle vote « oui » pour condamner la Russie le 2 mars, négocie ensuite avec elle, puis devient le seul membre de l'OTAN à demander (à Samarcande, le 16 septembre) à faire partie de l'Organisation de Coopération de Shanghai...

13. C'est l'axe de la boussole, une façon d'agir ensemble et qui constitue en soi un objectif (qui sera numéroté 17...)



TÉMOIGNAGES

Photo :
Limoges Métropole
/ 9 World Water
Forum

LIMOGES MÉTROPOLE UNE COLLECTIVITÉ AU SERVICE DES TRANSITIONS D'AVENIR

> La mission coopération décentralisée de Limoges Métropole

Les accords de Paris, l'Agenda 2030 des Nations Unies conduisent à la mise en place des objectifs du développement durable. Dans ce cadre, une place de plus en plus importante est donnée aux collectivités locales pour conduire des actions de coopérations internationales. Ainsi, depuis 2020 Limoges Métropole mène des actions concrètes de coopération décentralisée et d'aide au développement (avec le Sénégal et l'Argentine, notamment) pour répondre aux enjeux auxquels nous faisons face.

La mobilité internationale des jeunes

La mobilité internationale des jeunes - qu'ils soient étudiants, lycéens, apprentis ou porteurs de projets - est un outil de ces transitions. L'exemple des lycées agricoles est particulièrement pertinent sur ce point : le lycée des Vaseix (Verneuil-sur-Vienne) conduit des actions d'insertion professionnelle auprès des jeunes Argentins, par le biais de formations en alternance dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ces actions favorisent ainsi la transition vers une agriculture plus durable, respectueuse des humains et de l'environnement, ainsi que d'une meilleure résilience alimentaire. Une autre action, menée par le Pôle de Lanaud, permet d'apporter une expertise sur la production bovine de qualité, au service de l'innovation en France et en Argentine.

Transition écologique et énergétique

Au Sénégal, la gestion des déchets guide les actions menées. En cohérence avec les orientations européennes et internationales, Limoges Métropole organise des actions de promotion des compétences et des savoir-faire sur le

terrain, avec pour objectif la mise en place de conditions favorables à une gestion durable des déchets, en prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux.

En parallèle de ces programmes de coopération décentralisée, Limoges Métropole s'engage dans des manifestations d'envergure tel le 19ème Forum Mondial de l'eau à Dakar en 2022. Sa délégation était accompagnée d'entreprises locales désireuses de participer à des transitions actives.

Valorisation du patrimoine et éducation à la citoyenneté

Limoges Métropole valorise les biens communs, et propose son expertise et ses compétences en matière de cycle de l'eau au service d'associations comme Héritages et Civilisation, qui favorise l'ouverture aux autres à travers le monde francophone. Son programme, " L'Odyssée des petits artisans du développement durable" accompagne des élèves du territoire à devenir de véritables ambassadeurs de leur patrimoine naturel de proximité.

Ces actions ponctuelles liées à l'éducation à la citoyenneté sont régulièrement menées sur le territoire en lien étroit avec les services de l'Éducation Nationale, la DRAC et les principales institutions nationales.

POUR LE CLIMAT, VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MONDIALE

DOSSIER

Photo :
Pixabay

Léonore Moncond'huy

> Maire de Poitiers, Vice-Présidente de Grand Poitiers
Vice-Présidente de Cités Unies France (CUF),
présidente de la mission climat de CUF

Avec des canicules à répétition, la multiplication des feux de forêts, et une sécheresse particulièrement précoce et durable, l'été 2022 a été inédit en France. Cette succession d'événements exceptionnels a rendu manifeste à tous que le changement climatique est une réalité, et surtout qu'il est déjà là. Plus encore, nous commençons à mesurer que ces événements climatiques ne sont plus exceptionnels : nous sommes en train d'entrer brutalement dans un nouveau monde où ces situations sont la nouvelle norme. Et encore, ces premières évolutions sont liées à la hausse effective de la température moyenne mondiale d'1°C, alors que nous savons qu'elle sera à minima de 2°C si tous les Etats tiennent leurs engagements actuels. Quelle pourrait être la nouvelle norme climatique si cette hausse atteint 2, voire 3 ou 4°C ?

Mettre autour de la table celles et ceux qui sont en première ligne

Pour faire face au changement climatique, nous ne faisons pas assez collectivement. Tout d'abord, les politiques d'atténuation de nos émissions de gaz à effet de serre doivent être fortement accélérées. Mais surtout, nous n'avons plus le choix : nous devons en même temps engager des politiques d'adaptation au changement climatique, pour mieux connaître nos vulnérabilités et pour construire la résilience de nos territoires.

Pour relever ces défis, les COP sur le changement climatique et autres grandes messes internationales semblent bien faibles... Comment aller au-delà des grandes dé-

clarations de principes, un peu toujours les mêmes, pour passer à l'action tout autour de la planète ? L'urgence climatique est une crise mondiale, qui appelle des réponses globales. Le problème n'est pas l'organisation de sommets internationaux : ils sont indispensables pour aller tous dans le même sens. Le problème est que les engagements pris par chaque Etat sont insuffisants, et que malgré cela ils ne sont même pas suffisamment respectés.

Pour améliorer la qualité des négociations et décisions internationales, il faut mettre autour de la table celles et ceux qui sont en première ligne. Gouvernements locaux, associations, entreprises, divers représentants des populations... Il y a tout un ensemble d'acteurs non-étatiques qui mettent en œuvre concrètement sur le terrain les politiques d'atténuation, qui gèrent au quotidien les crises qui surviennent déjà, et qui sont à l'écoute des nouvelles vulnérabilités pour adapter chaque territoire sur le long terme. Tous ces acteurs prennent part de manière opérationnelle à la lutte contre le changement climatique, ils doivent également être intégrés à une nouvelle gouvernance mondiale, multiniveaux et multi-acteurs, pour prendre pleinement part à la prise de décision et au pilotage des politiques décidées.

L'action internationale des collectivités territoriales s'inscrit depuis longtemps dans cette dynamique. La coopération décentralisée est en quelque sorte la préfiguration de cette nouvelle gouvernance mondiale, avec la capacité des collectivités territoriales à engager autour d'elles tout type d'acteurs, avec le souci également d'aller vers plus de réciprocité entre tous les acteurs. Et j'ai la conviction que cette action internationale, redirigée vers la lutte contre le changement climatique, sera décisive pour relever les deux défis auxquels nous sommes confrontés : l'obligation d'atténuer drastiquement notre impact climatique et, en même temps, la nécessité de nous adapter dès aujourd'hui aux nouvelles vulnérabilités.



Chaque tonne de CO₂ non émise contribue à limiter le réchauffement futur

Premier défi, l'atténuation. Nous prenons progressivement conscience qu'il est trop tard pour compenser les décennies d'inaction, trop tard pour limiter durablement la hausse de la température moyenne mondiale à 1,5°C ou moins. Cela ne doit pas nous amener à nous résigner, car il n'est pas trop tard pour agir : chaque tonne de CO₂ non émise contribue à limiter le réchauffement futur, chaque effort compte pour sauver des vies.

Le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de notre efficacité énergétique, et plus encore les mesures de sobriété, sont donc indispensables et doivent guider l'ensemble des actions des collectivités territoriales : sur leur territoire, mais également dans le cadre de la coopération décentralisée sur le territoire de leurs partenaires. Car le changement climatique est un mécanisme global sur l'ensemble de la planète : chaque émission de CO₂ évitée nous est bénéfique, quel que soit le territoire sur lequel elle est évitée. La politique d'atténuation d'une collectivité territoriale française passe donc également par son action internationale, voire d'abord par elle, car les enjeux de l'atténuation dans le Sud global sont particulièrement décisifs dans la lutte contre le changement climatique. Nous devons accompagner ces territoires à faire mieux que nous, à ne pas suivre notre modèle de développement, pour inventer un autre modèle de société. Et cela doit se faire dans une démarche de réciprocité, car nous aurons beaucoup à apprendre du chemin que nos partenaires suivront, pour apprendre ensemble à mieux préserver l'habitabilité de la Terre.

Nous pouvons d'ailleurs commencer à le faire dans la manière même de mettre en œuvre notre action internationale, pour limiter l'impact climatique de cette politique publique et en particulier de nos déplacements à l'international. Beaucoup de collectivités territoriales s'interrogent chacune de leur côté sur cet impact carbone, c'est pourquoi la Communauté urbaine de Grand Poitiers a choisi de lancer une action pilote soutenue par l'Agence française de développement (AFD) et accompagnée par Cités unies France (CUF) : dans le cadre de notre coopération décentralisée avec Santa Fe (Argentine), et

dans une démarche multi-acteurs, nous cherchons à créer un outil facilement déployable dans d'autres collectivités, quels que soient leurs moyens techniques et financiers, pour les aider à mesurer et réduire l'impact carbone de leur action internationale, et pour les inciter à rediriger leur action internationale vers des projets dédiés à l'atténuation et à la compensation des émissions de CO₂.

Structurer des politiques publiques d'adaptation pour protéger les populations les plus vulnérables

Deuxième défi, l'adaptation. Beaucoup de pays ne nous ont pas attendu pour prendre conscience que le changement climatique est déjà là, qu'il y a d'ores et déjà urgence à structurer des politiques publiques d'adaptation pour protéger les populations les plus vulnérables. Et beaucoup de pays ont même déjà engagé très concrètement ces politiques, tout simplement parce qu'ils n'ont pas le choix, car ils sont déjà très régulièrement confrontés aux conséquences très concrètes de l'augmentation des aléas climatiques.

La Ville de Poitiers est ainsi jumelée avec la Ville de Moundou (Tchad), qui est régulièrement concernée par d'importantes inondations, en lien à la fois avec la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement, qui sont inadaptés à ces crues, et avec la gestion des déchets, qui en période d'inondation peut accentuer les problèmes sanitaires. Comme beaucoup de collectivités territoriales françaises, la Ville de Poitiers et la Communauté urbaine de Grand Poitiers accompagnent les autorités locales dans la gestion de ces différentes problématiques, notamment avec les financements liés au 1% eau, au 1% assainissement et au 1% déchets. Il faut toutefois avoir l'humilité de reconnaître que nous avons aussi beaucoup à apprendre de ces populations et de ces gouvernements locaux, en particulier leur gestion des situations de crises climatiques et des crises sociales qu'elles engendrent, auxquelles ils sont confrontés bien plus régulièrement que nous.

Là aussi, la réciprocité et la dimension multi-acteurs doivent devenir des évidences. D'autant plus que la résilience d'un territoire passe notamment par plus de justice climatique. La situation à Moundou l'a récemment illustré, avec de vives tensions sociales lorsque certains habitants, ceux qui en avaient les moyens, se sont protégés des inondations au détriment des plus pauvres. L'adaptation au changement climatique doit au contraire être l'occasion de remettre de la cohésion sociale dans nos sociétés fracturées : la résilience de nos territoires doit être source d'équité sociale, elle doit garantir à toutes et à tous l'accès aux communs, à l'eau, à l'alimentation, à la santé, à un logement, à la mobilité... L'action internationale autour des enjeux d'adaptation doit ainsi être l'occasion de mieux associer l'ensemble des acteurs, associatifs ou non, avec en particulier le souci d'associer les plus vulnérables, mais aussi les jeunes : ceux de nos territoires partenaires, mais aussi les jeunes de nos territoires, pour qu'ensemble ils inventent la société de demain, où une nouvelle gouvernance mondiale plus réciproque et plus solidaire sera une évidence.



TÉMOIGNAGES

Photo :
Comité des jumelages
Angoulême / Ville de
Segou

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AU SERVICE DE LA TRANSITION VERS DES VILLES DURABLES : COOPÉRATION VILLE D'ANGOULÊME - SÉGOU (MALI)

> Comité des jumelages
Angoulême

Une coopération veille de presque 40 ans

L'histoire de la coopération entre Ségou, au Mali, et Angoulême remonte à 1984. A l'époque c'est la musique qui les rapproche : l'orchestre Super Biton, de Ségou, est alors invité au Festival de Jazz d'Angoulême. Depuis, cette relation de jumelage a beaucoup évolué, prenant en compte les grands enjeux locaux comme l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets, sous la coordination du Comité des Jumelages d'Angoulême – Villes Etrangères (CDJA), qui organise la coopération décentralisée.

Un appui technique et financier pour répondre aux besoins en matière de salubrité publique

Appuyée aussi bien techniquement que financièrement par la Ville d'Angoulême, le Grand Angoulême et le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, cette coopération vise à améliorer les conditions de vie des habitants de Ségou, et favoriser ainsi la transition environnementale et sociale.

Eau et assainissement

Depuis 2003, les projets sur l'eau et l'assainissement, en partenariat avec le CDJA, le Centre de Santé Famory Doumbia et le laboratoire départemental charentais des Eaux, ont permis d'analyser la qualité des eaux, de former des techniciens sur le terrain - limitant ainsi une épidémie de choléra - et de fournir du matériel d'analyse. Par la suite, des aménagements (puits, bornes fontaines) ont favorisé un meilleur accès à l'eau, et une cartographie a été réalisée et présentée, engageant une sensibilisation sur la potabilité de l'eau.

A partir de 2007, un projet visant à équiper les marchés de Ségou de latrines accompagnées de points de puisage a vu le jour. Les conditions de vie ont été nettement améliorées grâce à l'accès à une eau saine et à la réduction des pollutions liées aux déjections humaines. Ainsi la pérennisation et le développement du projet ont été assurés par les revenus générés. Le projet s'est par la suite étendu aux écoles fondamentales de la ville, accompagné de sessions d'information, sensibilisation et éducation à l'hygiène et l'assainissement auprès des élèves, menées par une équipe d'enseignants et d'élèves motivés. Le projet favorise l'évolution des pratiques et des habitudes grâce à des prestations de sketches, d'ateliers, des « journées de salubrité » et de « concours école propre » organisés par des enseignants et des élèves et soutenus par la DRACPN (Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances). Les petites filles, par exemple, peuvent plus facilement poursuivre leur scolarité grâce à la présence de latrines sur place.

Prendre en compte la question de la salubrité et de l'hygiène publique implique cependant de ne pas s'arrêter au circuit de l'eau, mais aussi de s'inquiéter de la façon dont sont gérés les déchets.

Gestion des déchets

Plusieurs approches ont été utilisées pour mieux appréhender cette question omniprésente : Une étude sociologique a permis de mieux connaître la perception de la population.

Une expérimentation réussie au sein d'un quartier test, a amélioré la gestion des déchets grâce à la mise en place de plus de 700 poubelles fabriquées localement à partir de fûts de 200 litres coupés en deux.

Un envoi de camion remis par le Grand Angoulême a fortement facilité l'évacuation des lieux de stockage intramuros. Enfin, une formation pour les professionnels a été lancée récemment.

Les projets sur l'eau et l'assainissement et ceux autour de la gestion des déchets sont étroitement liés car ils répondent à un besoin de salubrité publique. Une bonne gouvernance, notamment en période de crise politique, contribue à la transition vers une ville responsable de ses déchets et l'amélioration des conditions de vie de sa population. Rappelons que les échanges Nord / Sud sont suspendus depuis 2012, il est donc important que le re-lai soit porté localement, ce n'est que par ce biais que la transition pourra s'effectuer.

La gouvernance, un levier pour les Transitions

L'appui institutionnel a été un axe important de cette coopération et l'agglomération de Grand Angoulême notamment a soutenu Ségou et 3 communes avoisinantes (Pelengana, Sakoïba, Sébougou) pour la création de l'intercommunalité Balanzan, opérationnelle depuis 2018. Cet appui rentre dans le dispositif du « 1% solidarité internationale ».



La loi Oudin-Santini autorise les collectivités, syndicats et agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

solidarité.org

Mobiliser le 1% Solidarité auprès des collectivités permet d'augmenter le budget dédié aux projets et donc leur impact. Impliquer le Grand Angoulême marque une volonté pour la collectivité de s'engager dans la solidarité internationale et d'appuyer le fonctionnement de la jeune intercommunalité de Balazan. En travaillant d'une intercommunalité à une autre, certaines problématiques se recoupent et l'appui au développement peut se faire de manière efficace et horizontale. Aujourd'hui les projets portent principalement sur la promotion des droits des femmes, et les problématiques urbaines (collecte et traitement des déchets et amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement). Le Grand Angoulême a déposé une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour financer la mise en place de latrines dans des écoles de l'intercommunalité de Balanzan et pour la formation à l'hygiène et à la salubrité publique.

La France a défini des priorités dans sa politique d'aide publique au développement dont l'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement, l'accompagnement de la gestion des déchets solides et la transition énergétique dans les pays en développement. Dans ce cadre, les collectivités territoriales ont la possibilité de mobiliser des dispositifs d'aide au développement des services essentiels : le 1% Eau et Assainissement, le 1% Énergie et le 1% Déchets. Ces dispositifs permettent d'appuyer les collectivités partenaires et les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales dans la mise en place de services locaux, et contribuent ainsi à un accès universel aux services de base et à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

FINANCEMENT DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La loi Oudin - Santini voté en 2005 confère la possibilité pour les collectivités territoriales et les agences de l'eau de mobiliser des fonds pour les projets dans le domaine de l'eau et l'assainissement et d'affecter jusqu'à 1% de leur budget à des actions de coopération et de solidarité internationales.

Les collectivités n'exerçant pas ces compétences ont également la possibilité de mobiliser leur budget général pour financer des actions de solidarité internationale pour l'eau et l'assainissement. Un dispositif similaire de financement de projets dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets ménagers (1% déchets) a été mis en place en 2014 par la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale. Si le 1% Eau et Assainissement permet d'impliquer les Agences de l'Eau, les trois dispositifs sont de véritables catalyseurs de l'Action extérieure des collectivités territoriales et permettent d'apporter une réelle valeur ajoutée à des projets de développement.

DEPUIS 2005

LES ENGAGEMENTS PRIS
POUR LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE SUR L'EAU
ET L'ASSAINISSEMENT AU
TITRE DE LA LOI OUDIN-
SANTINI REPRÉSENTENT UN
MONTANT CUMULÉ DE
PRÈS DE 345 MILLIONS €.

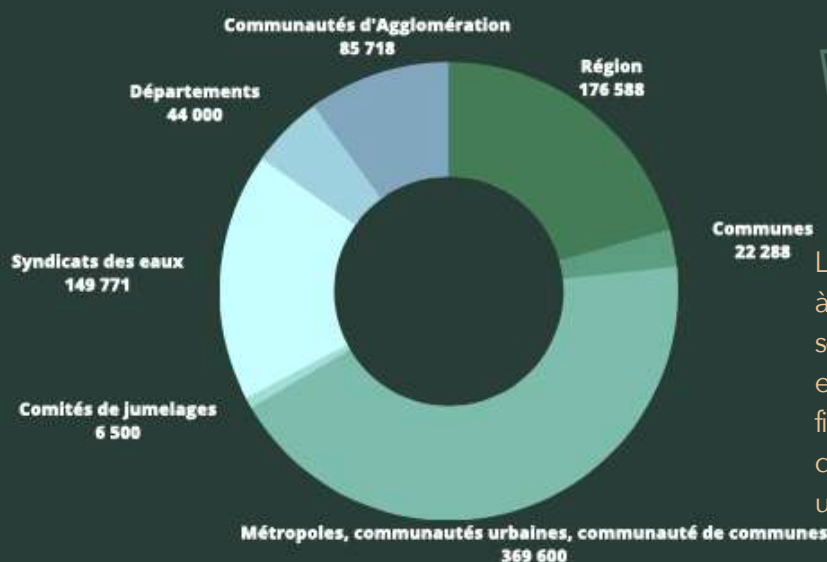
MOBILISATION DES FINANCEMENTS EN

NOUVELLE AQUITAINE

Les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la Région Nouvelle Aquitaine sont actifs dans la mobilisation des 1%. En 2021, les collectivités territoriales, les syndicats des eaux et d'énergie de Nouvelle Aquitaine, se sont engagés à mobiliser 1 034 174 € en faveur de projets de solidarité internationale dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et des énergies.

1

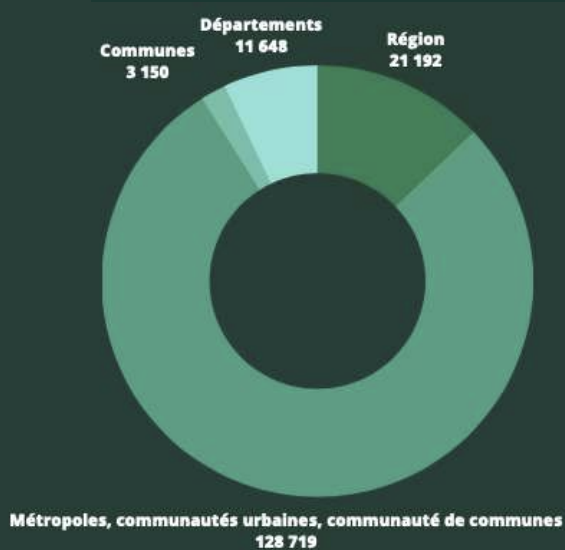
LES ENGAGEMENTS FINANCIERS POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



Les collectivités et syndicats se sont engagés à mobiliser **854 465 € en 2021**, pour soutenir des projets dans le secteur de l'eau et l'assainissement. 74% des engagements financiers sont effectués par les collectivités de grande taille (Mètropoles, communautés urbaines et la Région).

2

LES ENGAGEMENTS FINANCIERS POUR LA GESTION DES DÉCHETS



Les engagements financiers pour soutenir les projets de gestion des déchets ménagers s'élevaient à **164 709 € en 2021**. Il s'agit principalement de fonds dégagés par les métropoles, les communautés urbaines et communauté de communes (78% des engagements).

3

LES ENGAGEMENTS FINANCIERS POUR LES ÉNERGIES



Syndicat Energie
5 000



La Région Nouvelle Aquitaine et le syndicat énergie SDEEG 33 se sont engagés à mobiliser **15 000 €** en faveur de projets sur les énergies en 2021.



SYNERGIES ENTRE LES TROIS 1%

À l'échelle du territoire, les synergies entre les services essentiels sont évidentes : la gestion des déchets, tout comme l'accès à l'eau potable et à des énergies fiables et sûres sont autant de conditions pour pouvoir vivre dans un environnement digne et sain. La mobilisation des **1% pour les services essentiels** permet une complémentarité des actions, aussi bien en France, à travers les moyens déployés, que dans les territoires partenaires via la mise en place de services intégrés.

33 collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (syndicat des eaux, des énergies et déchets) de Nouvelle-Aquitaine, ont répondu à l'enquête pour établir ce baromètre. Ce dernier a été élaboré en partenariat avec PS-EAU, CICLE et AMORCE.

2022, DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ENTRE GUERRES ET CANICULES. ET SI C'ÉTAIT (VRAIMENT) L'HEURE DES TRANSITIONS ?

DOSSIER

Photo :
Pexel

Matthieu BRUN > Directeur scientifique de la Fondation pour l'Agriculture et la ruralité dans le monde (FARM), chercheur associé à Sciences Po Bordeaux.

Pour une bonne partie des consommateurs, des producteurs et des productrices, l'année 2022 ressemble à un (nouvel) annus horribilis faisant d'ailleurs craindre une dégradation de notre sécurité alimentaire en 2023. Comme les tempêtes et les sécheresses qui se révèlent de plus en plus graves d'année en année, les crises sur les marchés agricoles causées par des chocs géopolitiques, climatiques ou logistiques chassent les précédentes et sont de plus en plus sérieuses. L'invasion de l'Ukraine par la Russie est une catastrophe aux portes de l'Europe mais cette guerre a aussi des répercussions sur la planète agricole et alimentaire. Les capacités des États et la résilience des sociétés, dans les pays du Sud et en Afrique particulièrement, sont mises à l'épreuve d'un choc de l'offre qui augmente le risque de famine. Un choc qui intervient comme un carburant dévastateur dans une situation déjà précaire avec la pandémie et les conséquences du changement climatique. Ces multiples chocs et crises ont relancé les débats sur les nécessaires transformations des modèles agricoles et la transition des systèmes alimentaires à l'échelle de la planète.

La guerre en Ukraine, révélateur de dépendances

Un demi-milliard de personnes dépend, à l'échelle mondiale, de la production agricole ukrainienne et plus encore de celle de Russie. L'invasion de l'Ukraine

par la Russie a non seulement bloqué l'exportation des céréales, huiles et autres productions végétales en provenance d'Ukraine mais aussi mis en péril la production future, ce qui a conduit les organisations internationales à sonner l'alarme. En effet, un nombre important de pays dépendent de l'extérieur pour garantir leur sécurité alimentaire. C'est notamment le cas des pays méditerranéens comme l'Égypte ou le Liban – qui a d'ailleurs été le bénéficiaire du premier bateau chargé de céréales ukrainiennes en août 2022 depuis l'invasion russe. En Égypte, où le même mot est utilisé en arabe pour désigner le pain et la vie, un grain de blé sur deux provient de l'extérieur. D'autres pays dépendent de la mer Noire et d'autres territoires pour leur sécurité alimentaire. C'est le cas en Afrique subsaharienne, où le blé provenant de l'extérieur du continent nourrit surtout des grands centres urbains comme au Nigeria. Si les volumes sont moins élevés qu'en Afrique du Nord, les dépendances restent fortes. La Somalie (100 %), le Bénin (100 %), le Soudan (75 %), la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Tanzanie, le Rwanda, Madagascar et le Congo dépendent à plus de 60 % de la Russie et de l'Ukraine pour leurs approvisionnements en blé selon la CNUCED⁽¹⁾. En Afrique de l'Est, 85 % de la demande en blé est satisfaite via l'importation qui vient dans une large proportion de Russie ou d'Ukraine. Même si les quantités sont bien moindres en Afrique subsaharienne par rapport au Maghreb, la dépen-

1. CNUCED, The impact on trade and development of the war in Ukraine, UNCTAD Rapid Assessment, 16 mars 2022.

2. Pierre Janin, « L'autonomisation alimentaire de l'Afrique en perspective », dans Le Déméter 2021 - Produire et se nourrir : le défi quotidien d'un monde déboussolé, sous la direction de Sébastien Abis et Matthieu Brun, IRIS Editions, 2021.

3. Le continent importe environ 17 millions de tonnes de riz et en produit 38 (FAOStat, 2020).

4. Voir l'article de Polytechnique Insights, La souveraineté protéinique en question, mars 2022.

5. Voir le chapitre de Samuel Rebulard « Les futurs alimentaires au défi de l'anthropocène » dans Le Déméter 2022 : Alimentation, les nouvelles frontières, sous la direction de Sébastien Abis et Matthieu Brun, IRIS Editions, 2022.

dance vis-à-vis de l'Ukraine et de la Russie sur le blé, mais aussi sur l'huile de tournesol, reste forte. Il faut cependant noter que les villes, ainsi que les campagnes, ne se nourrissent pas uniquement de blé ou de riz importés, mais aussi de productions locales de céréales, de tubercules ou de plantains qui ne font pas l'objet d'un soutien suffisant pour rivaliser avec les productions importées. La dépendance, vis-à-vis de l'extérieur, qui dépend d'un pays à l'autre dans les Afriques⁽²⁾, est donc une source d'inquiétudes à une heure où la situation agricole et alimentaire est déjà très dégradée.

Souverainetés alimentaires menacées

Les modes de vie et de consommation alimentaire ont largement évolué dans le monde et notamment dans les villes dont l'approvisionnement en certains produits dépend de moins en moins des périphéries et des campagnes mais de plus en plus de l'international. C'est le cas du blé et de la farine de blé. Cette dernière présente l'avantage d'être facilement panifiable à la différence d'autres céréales locales comme le sorgho ou le millet, sans compter que la consommation de pain de blé est socialement valorisée et considérée comme plus commode. La baguette est ainsi largement ancrée dans les pratiques de consommation des ménages urbains des capitales africaines. La production de blé en Afrique reste cependant très faible et n'a pas connu de hausse significative ces dernières années en raison notamment de sa trop faible compétitivité par rapport aux blés subventionnés produits en Europe de l'Ouest ou de l'Est. Les pays africains produisent entre 22 et 25 millions de tonnes de blé et en importent près de 55 dont un peu plus de la moitié va en Afrique du Nord pourtant moins peuplée⁽³⁾. Fort heureusement les villes et les périphéries maintiennent une production importante, sur les fruits et légumes ou la viande par exemple. À Dar es Salam, c'est 90 % de la demande en légumes qui est assurée par l'agriculture périurbaine. À Kampala, c'est 70 % de la demande en viandes de volaille et œufs qui est satisfaite par l'agriculture en étroite proximité de la ville. Bien que l'on se concentre ici sur le cas africain, ces phénomènes de dépendances et de spécialisation issus d'accords et de la géopolitique au 20ème siècle valent

pour l'ensemble de la planète. L'Union européenne et la France connaissent ainsi un très fort déficit en protéines végétales, utilisées notamment pour l'alimentation animale⁽⁴⁾. L'hexagone importe ainsi 1,5 million de tonnes de soja dont 60 % proviennent du Brésil, loin des chiffres astronomiques de la Chine qui en importe 100 millions.

Crise sur les engrais : quelles conséquences sur la production ?

De plus, si certains échanges se polarisent, il nous faut remonter la chaîne alimentaire jusqu'à la parcelle pour constater aussi la fragilité de l'approvisionnement en intrants, notamment les engrais d'origine organique ou de synthèse, dont l'utilisation est nécessaire en agriculture. En plus du choc de disponibilité et d'accès aux denrées agricoles en raison de la guerre en Ukraine, un autre choc est à craindre, celui de l'accès aux engrais dont les prix ont été multiplié par 2 depuis 2021. Ce facteur est intimement lié à la situation en Ukraine et en Russie puisque cette dernière est le premier exportateur mondial d'urée, le deuxième de potasse et d'ammoniaque nécessaires à la production d'engrais azoté. Même s'ils en importent moins que d'autres puissances agricoles, les conséquences sur la production locale risquent d'être significatives. En effet, en 2020, les pays d'Afrique subsaharienne ont importé 5,6 millions de tonnes de fertilisants azotés, contre 12 millions pour le Brésil ou 10 millions pour l'Inde. Le recours aux engrais organiques ou de synthèse est bien plus faible en Afrique subsaharienne qu'en Asie ou dans d'autres régions du monde. L'Afrique subsaharienne notamment importe relativement peu d'engrais et son niveau de dépendance envers la Russie reste limité, mais les capacités locales de production sont très faibles. Dans certains pays les producteurs devront absorber le coût de l'augmentation des intrants, s'ils le peuvent, quand ailleurs d'autres n'auront d'autre choix que d'en acheter moins, ce qui aura des conséquences sur les rendements de certaines cultures. Un tel scénario met en cause la capacité des pays africains à être souverains sur le plan alimentaire. Alors que la dépendance aux marchés internationaux s'accroît tendanciellement (la part des importations dans la

consommation est passée de 10 % en 1975 à 20 à 25 % aujourd'hui), le défi de l'augmentation de la production se pose avec une plus forte acuité, en particulier dans la perspective des changements alimentaires d'une population appelée à presque doubler à l'horizon 2050.

Des transitions jusque dans nos assiettes

Les choix de production qui sont ou seront adoptés partout sur la planète sont à relier à nos modes de consommation et à leur impact sur l'environnement. Les aliments que nous consommons sont le produit de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, ils nous lient directement aux producteurs et productrices et à l'environnement⁽⁵⁾. La consommation alimentaire est donc à l'interface de deux défis qui agitent nos sociétés : garantir mondialement une alimentation qui satisfasse les besoins de chacun et limiter les impacts sur l'environnement. Il y a encore plus de 800 millions de personnes dans le monde qui souffrent de la faim et plus de 2 milliards d'individus en surpoids ou obèses, les systèmes alimentaires doivent donc évoluer et se transformer pour répondre aux enjeux nutritionnels tout en conservant les ressources dans une optique de développement durable. L'équation est complexe et méritera des changements profonds. L'agriculture est au cœur de ces transitions, à la fois car elle est la première victime des impacts du changement climatique mais aussi car c'est l'activité vitale qui émet le quart des gaz à effet de serre. De la diversification dans les champs pour plus de protéines végétales et une meilleure protection des sols et des eaux dépendra aussi de notre capacité à changer notre alimentation, ici à réduire la consommation de viande et ailleurs augmenter la ration de protéines végétales ou animales. L'agriculture fait partie de la solution aux défis du 21ème siècle mais les transformations à enclencher sont de grande ampleur et nécessiteront l'engagement de chacun, du consommateur à l'agriculteur en passant par le politique et l'entrepreneur.



TÉMOIGNAGES

Photo :
ID / Cueilleuse ylang

SOUTENIR LA TRANSITION ÉCORESPONSABLE DE FILIÈRES D'HUILES ESSENTIELLES EN OCÉAN INDIEN

> Initiative Développement

CHIFFRES CLÉS

3 milliards de personnes dépendent du bois, du charbon ou des déchets animaux pour la cuisson et le chauffage
60% des femmes africaines vivant en milieu rural sont confrontées à la raréfaction des ressources naturelles notamment, le bois

Aux Comores :

- **10 à 15%** de la déforestation est causée par les pratiques de distillation traditionnelles
- **10%** de la population vit de la production d'Ylang

A Madagascar : **10 000 personnes** dépendent de la filière Huile Essentielle de Girofle





Promouvoir des trajectoires de développement durable adaptées aux défis de l'accès à l'énergie et à une meilleure gestion des ressources naturelles est l'une des missions que s'est donnée Initiative Développement. Depuis plus de dix ans, ID intervient aux côtés de ses partenaires locaux dans des territoires confrontés à des vulnérabilités climatiques et économiques multiformes (Burkina Faso, Sénégal, Tchad, Congo, Comores et Madagascar). Leur ambition est d'accompagner les acteur.ices du développement à faire face aux impacts du dérèglement climatique tout en évoluant vers une économie de transition bas carbone pour préserver l'avenir des populations et des écosystèmes.

Madagascar et l'Union des Comores, sont des hauts lieux de la production et de l'exportation d'huiles essentielles, très prisées sur le marché mondial des secteurs cosmétiques, pharmaceutiques et de la parfumerie. De par leur succès et leur modèle de production largement artisanal, les productions d'huiles essentielles contribuent à la déforestation en exerçant une pression accrue sur des ressources en bois-énergie déjà rares, et à la réduction des ressources en eau. Ces filières sont aussi marquées par une réelle rupture de revenus sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, les acteurs dits de « l'amont » (producteur.ices, cueilleuses, distillateur.ices et techniciens de distillation) ayant peine à obtenir une rétribution financière et sociale en adéquation avec la valeur du marché global.

Depuis près de 10 ans aux Comores et 2 ans à Madagascar, Initiative Développement accompagne les acteur.ice.s des filières huiles essentielles Ylang Ylang et Girofle vers une dynamique de développement économique durable, inclusif et écoresponsable. Cela passe par l'amélioration des équipements et des pratiques de distillation, un soutien accru à la professionnalisation des acteur.ices qui en vivent et le développement de pratiques de gestion intégrée afin de réduire l'impact environnemental de la production.

Au-delà des unités de distillation à foyer économe permettant de réduire la consommation de bois de plus de 50%, 35% des distillateurs comoriens accompagnés par ID se sont engagés dans une démarche de production écoresponsable certifiée par un comité multipartite impliquant autorités provinciales, représentants de l'interprofession et exportateurs. Cette démarche suppose l'investissement subventionné dans un certain nombre d'ouvrages sur le site de distillation : séchoirs à bois, zones de composts, double citerne de récupération d'eau, Equipements de protection pour les travailleurs du site, construction de toitures et aération sur l'espace de production ainsi que d'un espace sanitaire et de repos pour les techniciens distillateurs.

Quelques chiffres :

- 79 Unités de Distillation à Foyer Econome (UDAFE) diffusées depuis 2013, 33% des distillateurs engagés dans une démarche éco-responsable pour leur site
- 4 à 6 fois moins de bois utilisé avec une UDAFE qu'avec un alambic traditionnel,
- 20 Artisans maçons et soudeurs locaux formés à la construction, et la maintenance d'UDAFE,
- 1 entreprise nationale qualifiée et autonome
- Plus de 220 acteurs de la filière ayant bénéficié de formations techniques et entrepreneuriales
- Plus de 92 000 plants et boutures générés et 3 300 arbres sauvés par an ;

Dans sa pratique, grâce à une approche innovante de mobilisation sociale suivie aux Comores entre 2018 et 2021, ID a mobilisé 210 acteur.ice.s de tous les maillons de la filière. Cette démarche a permis qu'ils définissent par groupe une vision concertée concernant la structuration de la filière et les changements nécessaires afin d'agir notamment sur l'organisation, les impacts socio-économiques, le respect des ressources disponibles et la lutte contre le frelatage de l'huile qui conduit cycliquement à une crise de confiance des exportateurs.

Cette expérimentation a permis l'émergence de la première interprofession nationale de l'Ylang Ylang, gage d'une meilleure collaboration entre acteur.ices. Un plan d'action de l'interprofession est en cours d'élaboration, il devrait permettre d'apporter des solutions pour garantir la qualité des huiles, de veiller à l'application du règlement local en matière de résorption des vols de fleurs et de réfléchir à une politique de reboisement portée par les acteur.ices eux/elles-mêmes.

Partenaires techniques et financiers : Planète Bois, Dahari, Ambassade de France aux Comores, Agence Française de Développement, Commission de l'Océan Indien, Fonds Français pour l'Environnement Mondial, Givaudan Foundation For Communities & Nature, Fondation Lord Michelham Hellingly Genève, Giz.

FICHE INSPIRANTE ODD

RACONTE MOI TON FLEUVE, TON EAU, TA BIODIVERSITÉ

> Bègles, Gironde (33) NOUVELLE-AQUITAINE

TERRE & OCÉAN

COEUR DE CIBLE



CONTRIBUTIONS AUX ODD

IMPACTS INDIRECTS OU SECONDAIRES



Origine de l'action

L'association Terre & Océan a pour objectifs de mettre en lien l'Homme et la nature à travers des actions concrètes sur les sites naturels. A l'interface entre le monde de la recherche en sciences et l'histoire des environnements et les citoyens, la démarche allie l'observation, la mise en situation et l'approche scientifique de terrain. Suite à des actions de solidarité au Mali et des reportages et documentaires au Niger et en Asie est née l'envie de lier nos actions en s'appuyant sur les ODD pour permettre de faire vivre ces échelles et liens thématiques.

Ses principaux objectifs

Mettre en avant les enjeux hydro-climatiques tout en identifiant le commun dans des contextes internationaux différents et ainsi faire le lien entre les problématiques néo-aquitaines et celles du Sénégal et du Mali. Identifier les problématiques liées aux irrégularités climatiques et contribuer à s'y adapter et à les atténuer.

Fonctionnement et moyens mobilisés

Le projet a conduit à :

- Des échanges de courrier entre des élèves de France et du Sénégal et du Mali ;
- Réaliser des ateliers pédagogiques pour accompagner les élèves à raconter leurs milieux hydrographiques grâce à des échanges épistolaires ;
- Un cycle de 20 conférences destiné au grand public.

Ce projet permet de décliner les ODD de façon transversale autant sur les aspects thématiques que territoriaux. Il apporte un éclairage sur les contextes hydriques et sociaux tout en permettant l'ouverture des consciences et des regards.

Le public bénéficiant de l'action

Les élèves des établissements scolaires en France et à l'international ainsi que le grand public.

Les résultats obtenus

Le projet a bien permis aux élèves et au grand public d'appréhender la complexité des enjeux avec de nombreux ODD touchés. Il fait aussi le lien entre des publics divers en tenant compte de l'intergénérationnel dans les interventions scolaires. Il permet aux élèves et au grand public une meilleure appréhension de leurs contextes locaux en faisant le lien entre les trois piliers du développement durable et en mettant en exergue des sujets peu médiatisés. En effet, de nombreuses actions positives sont conduites, mais elles ne sont pas toujours connues. Enfin il permet de créer des liens entre des territoires éloignés et d'identifier le commun pour favoriser l'ouverture à l'autre.

FICHE INSPIRANTE ODD

FACILITER LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS DU CHANGEMENT

> Lot-et-Garonne (47) NOUVELLE-AQUITAINE

COURT CIRCUIT 47

COEUR DE CIBLE



CONTRIBUTIONS AUX ODD

IMPACTS INDIRECTS OU SECONDAIRES



Origine de l'action

Le projet émane de la volonté de renforcer la coopération entre acteurs autour de l'éducation populaire et dans le cadre des ODD. Développer un projet commun permet à ces structures de consolider les liens et de s'enrichir mutuellement à travers les expériences et dynamiques propres à chacune. Cet ensemble d'acteurs partage donc une même volonté et a aujourd'hui besoin d'une base structurelle sur laquelle s'appuyer pour matérialiser concrètement ce but commun en projets et outils co-construits.

Ses principaux objectifs

Créer et faire vivre, à terme, un Pôle Territorial de Coopération Associative et d'accompagnement multi-acteurs pour impliquer et appuyer les dynamiques citoyen-nes et des structures de toutes tailles dans l'Agenda 2030 sur le territoire lot-et-garonnais.

Fonctionnement et moyens mobilisés

Il est aujourd'hui essentiel pour le territoire de structurer les dynamiques collectives pour les faire perdurer malgré les difficultés et le réflexe de repli sur soi.

C'est pourquoi le collectif Courts-Circuits est constitué d'une équipe qui se met au service du faire-ensemble et se consacre à favoriser les dynamiques collectives sur le territoire du Lot-et-Garonne à travers la mise à disposition d'outils :

- Pédagogiques,
- Numériques,
- Méthodologiques,
- En communication.

Le public bénéficiant de l'action

Toutes les structures du territoire et le grand public.

Les résultats obtenus

- Des événements ont été organisés et dynamisés grâce à un dispositif co-créé rendant le public acteur.
- Un jeu pédagogique pour aider à faire de la co-création est en cours de réalisation.
- Un serveur numérique a été mis en place et est utilisé au quotidien, permettant de travailler en commun avec des outils collaboratifs libres et éthiques.
- Des outils pédagogiques sont mis en partage et d'autres sont à venir.
- Des liens entre acteurs et collectifs ont été tissés en s'appuyant sur une gouvernance partagée.

AVOS AGENDAS



WIS



Photo :
WIS

Le World Impact Summit, sommet des solutions à impact positif, s'est tenu les 30 novembre et 1er décembre au Palais des congrès de Bordeaux.

L'événement a rassemblé les différents acteurs qui participent concrètement à la transition écologique, économique et environnementale de nos territoires, nos entreprises et notre société : tel est l'objectif du World Impact Summit, et son engagement toute l'année.

Le maître mot de la 5ème édition a été « l'Innovation » : innover pour un monde durable, éthique et pour répondre à différents Objectifs de Développement Durable (ODD).

Cette année a mis en lumière les solutions les plus concrètes et innovantes répondant aux grands défis mondiaux autour de 7 thématiques majeures : Energies, Economie circulaire et gestion des déchets, Construction et aménagement durable, Préservation des milieux naturels, Mobilités & flux logistiques, Agriculture et alimentation, Numérique responsable.

L'événement s'est articulé en plusieurs temps forts :

- 200 speakers et experts sont intervenus lors de conférences, tables rondes et ateliers durant 4 demi-journées,
- 10 000 professionnels se sont rencontrés en présentiel dans les espaces de networking ou en virtuel sur notre plateforme événementielle,

- le WIS Invest a permis aux porteurs de projets à impact positif de rencontrer les financeurs adaptés à leurs besoins,
- et 300 solutions innovantes ont été présentées sur le Village des Exposants.

Depuis 2018, le World Impact Summit se veut moteur des échanges entre décideurs privés et publics : changemakers, leaders internationaux, investisseurs, grands groupes, institutionnels, startups, acteurs associatifs et porteurs de solutions.

Les problématiques de dégradation des écosystèmes et gestion des ressources naturelles en faveur du développement durable sont planétaires ; c'est pourquoi le WIS invite chaque année des intervenants au niveau européen et international. Pour Nicolas Pereira, fondateur et Président du World Impact Summit, « seule une action collective et engagée à l'échelle mondiale sera capable de célébrer, protéger et restaurer notre planète ». Aussi, pour ce 5ème anniversaire, le WIS a accueilli des participants de tous horizons.

CYCL'EAU



Photo :
Cycl'eau /
Toulouse



Retrouvez tous les acteurs du cycle de l'eau sur CYCL'EAU

CYCL'EAU a vocation à faire se rencontrer les professionnels autour des questions de l'accès à la ressource en eau, avec un salon et des tables-rondes.

Mobilisés autour d'ambitions communes en matière de lutte contre les pollutions domestiques et industrielles, d'adaptation au changement climatique, de gestion intégrée du grand cycle de l'eau, les acteurs de l'offre et de la demande sont présents sur les conférences et le Village Partenaires pour échanger avec les visiteurs.

Les sujets du cycle de l'eau sont abordés au plan régional, pour tenir compte des spécificités des bassins et des actions différenciées. Chaque région est confrontée à des problématiques économiques, logistiques, environnementales et citoyennes spécifiques. Si des réponses globales peuvent être apportées à l'échelle nationale, les territoires doivent adapter à leur niveau les solutions concrètes en tenant compte de leurs contraintes, leurs forces et les attentes de leur population.

C'est dans cet état d'esprit que CYCL'EAU a été pensé et lancé en 2017, avec la volonté de prendre part à cette transformation vertueuse à l'échelle des régions et de mettre à disposition des professionnels une plateforme de rencontres, de discussions, de présentation de l'état de l'art et de retours d'expérience.

Le 21ème siècle va être marqué par de profonds changements environnementaux. L'eau est un des sujets

majeurs puisque cette ressource, indispensable à la vie, s'amenuise aussi bien en quantité qu'en qualité. Sur une planète aux ressources limitées et dont la densité de population ne cesse de croître, il va falloir répondre aux besoins des populations, notamment ceux, trop nombreux, qui n'ont pas accès à l'eau. Ainsi, l'enjeu majeur de ces prochaines années est certainement la collaboration existante et à venir, entre les pays du Nord et du Sud, pour mettre en place des solutions concrètes pour assurer l'accès et la sécurité de l'eau pour tous.

Pour 2023, CYCL'EAU revient à Bordeaux, pour CYCL'EAU NOUVELLE-AQUITAINE les 22 et 23 mars 2023 (Palais 2 l'Atlantique de Bordeaux-Lac) pour deux jours de rencontres et de conférences professionnelles.

Un événement grand public : Le Village de l'Eau, du 20 au 26 mars 2023 (Darwin Eco-système, rive droite, Bordeaux), à destination du grand public et des scolaires dans le cadre du passage de l'Eau Potable décidé par Bordeaux Métropole à partir du 1er janvier 2023.

Pour l'édition 2023, SO Coopération et le pS-Eau proposeront une conférence et seront présents sur le salon pour mettre en lumière les partenariats de coopération et solidarité internationales.

GOUVERNANCE



Anick LAPART

Présidente
Agence Com2



Maxime GHESQUIÈRE

Vice-président
Ville de Bordeaux



Stéphane TALAVET

Vice-président
FR MFR - Nouvelle-Aquitaine



Ghislain BREGEOT

Trésorier
IFAID



Pierre-Yves RIOUAL

Secrétaire
SOLTENA



Delphine WOLFF

Membre du bureau
Sages Femmes Sans Frontières



Christian CABRIT

Membre du bureau
Initiative Développement - ID



Viviane UGOLINI

Membre du bureau
Togo-Deux-Sèvres



Zoé LORIOUX-CHEVALIER

Membre du bureau
Grand Poitiers

NOTRE ÉQUIPE



Franck FORTUNÉ

Directeur
f.fortune@socooperation.org



Marion LERICHE

Directrice adjointe
m.leriche@socooperation.org



Magali NOGUÈS

Directrice adjointe
m.nogues@socooperation.org



Rokhaya DIAGNE

Chargée de mission
r.diagne@socooperation.org



Jade ALZIEU

Chargée de mission
j.alzieu@socooperation.org



Aurélie GODIN

Chargée de mission
a.godin@socooperation.org



Lisa REIGNER

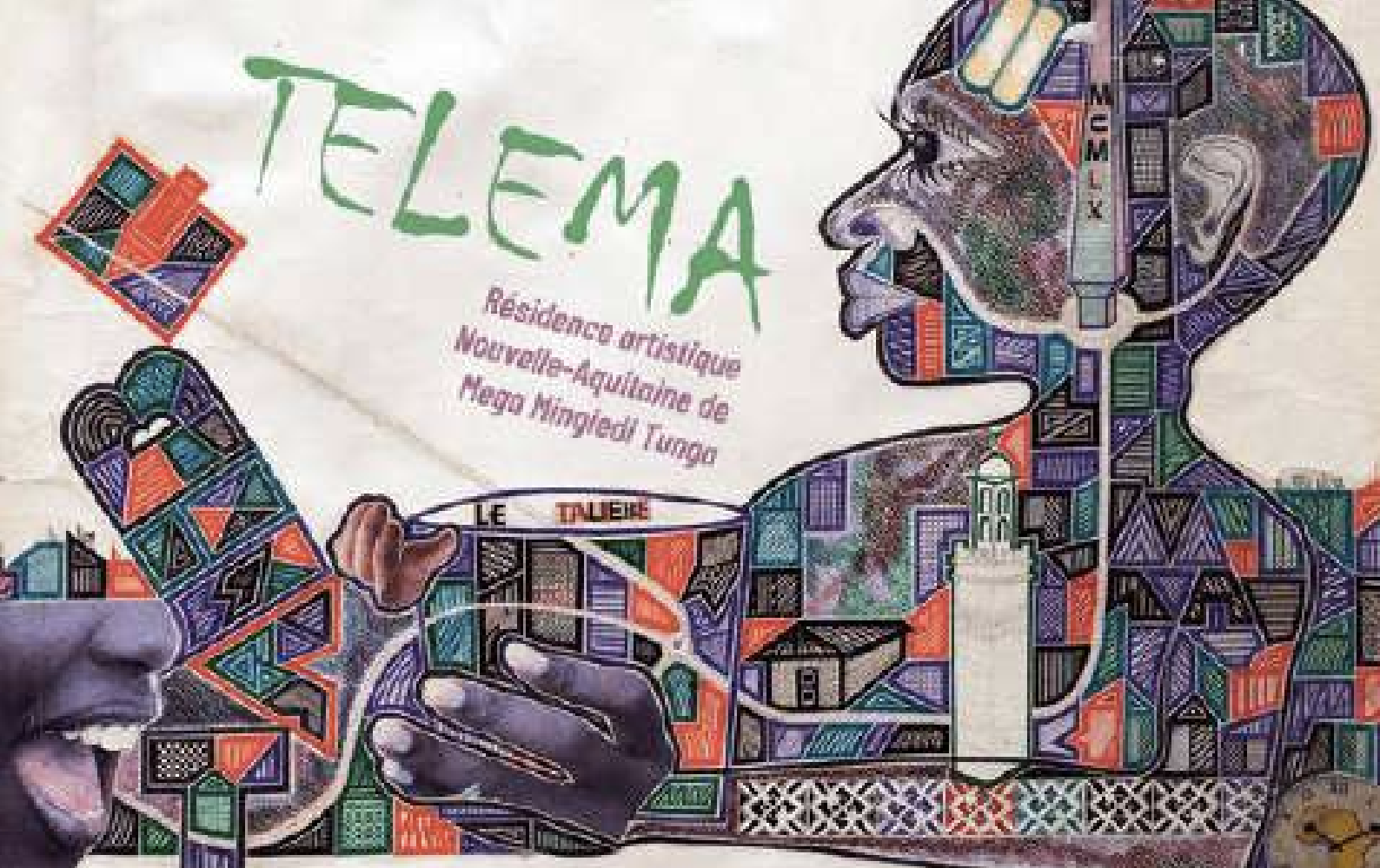
Chargée de communication
l.reigner@socooperation.org



Eartha BRANDICOURT

Assistante Administrative et Financière
e.brandicourt@socooperation.org

SO COOPERATION
Nouvelle-Aquitaine



ARTISTE EN RÉSIDENCE - MÉGA MINGIEDI TUNGA - PROJET TELEMA



Mot de l'artiste :

Comment redonner à l'Afrique de nouvelles configurations frontalières. Mon travail d'artiste et ma pratique de la cartographie aideront à la compréhension du monde africain de demain à travers les perspectives de nouvelles frontières, dans le cadre du projet TELEMA. Les problématiques des frontières ne concernent pas que la République démocratique du Congo, c'est un phénomène global.

Les partenaires :



Avec le soutien de :

